Building a better working world

L'Expérience au Service de l'Entreprise

Société Nationale des Pétroles du Congo

« S.N.P.C. »

Rapports des Commissaires

aux comptes sur les états financiers annuels et

Spécial sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2024

Juin 2025

Société Nationale des Pétroles du Congo
« S.N.P.C. »

Rapport des Commissaires aux comptes
Etats financiers annuels
Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Actionnaire unique de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC),

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024 sur :

- l'audit des états financiers annuels de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- les autres informations et les vérifications spécifiques prévues par la loi.

I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la SNPC, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie ainsi que les notes annexes. Ces états financiers annuels présentent un total bilan d'USD 5 927 millions et un bénéfice d'USD 34 millions.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables éditées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (« ISA »), conformément aux prescriptions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA précité, ainsi qu'aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note N°14 des annexes des états financiers qui décrit l'incidence sur le compte report à nouveau des corrections d'erreurs opérées sur l'exercice en cours par ajustement du compte report à nouveau, relatives aux exercices antérieurs.

Responsabilité du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit sur les états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 avril 2025, conformément aux règles et méthodes comptables prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'information financière.

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Comité d'Audit de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport du commissaire aux comptes.

II. AUTRES INFORMATIONS ET VERIFICATIONS SPECIFQUES PREVUES PAR LA LOI

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport des Commissaires aux comptes sur ces états financiers annuels, et des autres informations.

Notre opinion sur les états financiers annuels, ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi et les règlements, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés à l'actionnaire unique sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales.

D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
Agréé CEMAC n°SEC 062

EY ERNST & YOUNG Congo S.A
B.P.84 Brazzaville
Tél:+242 06 666 66 61/05 530 03 50
Email:ey.brazzaville@cg.ey.com

Arsène-Didace OSSIBI
Expert-comptable agréé CEMAC n°EC372
Associé

Le Commissariat National aux Comptes

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE REP. DU CONGO COMMISSARIAT GENERAL AUX COMPTES C.N.C

Marie Joseph ILOKI MOROSSA
Expert-comptable agréé CEMAC n°EC446
Commissaire Général aux Comptes

Brazzaville, le 30 juin 2025.

Annexe 1 : Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) ;
- aux statuts

De manière plus détaillée :

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA, ainsi qu'aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;

- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les normes ISA ;

- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;

- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;

- nous fournissons également au conseil d'administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et lui communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Pour les sociétés cotées Parmi les points communiqués au conseil d'administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au conseil d'administration ;

- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- nous identifions les relations et les transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;

- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;

- nous obtenons des déclarations écrites de la direction générale et, le cas échéant, du conseil d'administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;

- nous devons signaler à la plus prochaine assemblée générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère Public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours de l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;

- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

Building a better working world

L'Expérience au Service de l'Entreprise

Sommaire FY 2024 Pages

Rapport des Commissaires aux Comptes 1 à 5

Etats financiers annuels – Exercice clos le 31 décembre 2024

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE LA SNPC 3
I.1 CADRE JURIDIQUE ET LEGAL 3
I.2 INFORMATIONS SUR LE PERIMETRE DES ACTIVITES 4
I.2.1 Activités pétrolières amont 4
I.2.2 Activités pétrolières aval 7
I.2.3 Gestion de portefeuille 7
I.3 CHIFFRES CLES (EVOLUTION SUR TROIS ANS : (2023-2022-2021) 8
II. ÉTATS FINANCIERS DE LA SNPC 9
II.1 BILAN 9
II.1.1 Bilan Actif ($us) 9
II.1.1 Bilan Passif ($us) 9
II.2 COMPTE DE RESULTAT 12
II.3 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE 12
II.4.1 Principes, règles et méthodes comptables 13
II.4.2 Fiche récapitulative des notes annexes présentées 20
II.5 AUTRES NOTES ET INFORMATIONS 60
II.5.1 Variation des capitaux propres 60
II.5.2 Variation des emprunts et autres dettes financières diverses 61
II.5.3 Variation des prêts et autres immobilisations financières diverses 62
II.5.4 Production annuelle de la SNPC par champ 63
II.5.5 Cession de production en quantité 64
II.5.6 Compte avances partenaires pétroliers 645
II.5.7 Régime fiscal 66
II.5.8 Convention de crédit avec ECOBANK Capital 66

Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées 1 à 6

SOMMAIRE

I. PRÉSENTATION DE LA SNPC 3
I.1 CADRE JURIDIQUE ET LÉGAL 3
I.2 INFORMATIONS SUR LE PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS 4
I.2.1 Activités pétrolières amont 4
I.2.2 Activités pétrolières aval 7
I.2.3 Gestion de portefeuille 7
I.3 CHIFFRES CLÉS (ÉVOLUTION SUR TROIS ANS : (2024-2023-2022) 8
II. ÉTATS FINANCIERS DE LA SNPC 9
II.1 BILAN 9
II.1.1 Bilan Actif ($us) 9
II.1.1 Bilan Passif ($us) 9
II.2 COMPTE DE RÉSULTAT 12
II.3 TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE 12
II.4.1 Principes, règles et méthodes comptables 13
II.4.2 Fiche récapitulative des notes annexes présentées 20
II.5 AUTRES NOTES ET INFORMATIONS 60
II.5.1 Variation des capitaux propres 60
II.5.2 Variation des emprunts et autres dettes financières diverses 61
II.5.3 Variation des prêts et autres immobilisations financières diverses 62
II.5.4 Production annuelle de la SNPC par champ 63
II.5.5 Cession de production en quantité 64
II.5.6 Compte avances partenaires pétroliers 64
II.5.7 Régime fiscal 66
II.5.8 Convention de crédit avec ECOBANK Capital 66

Sigles et Abréviations

BVMAC : Bourse de valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale

CAPEX : Dépenses d'investissement

CEMAC : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

CFA : Franc de la Communauté Financière en Afrique

CPP : Contrat de Partage de Production

GPL : Gaz et Pétroles Liquéfiés

HAO : Hors Activités Ordinaires

HSE : Hygiène Sécurité et Environnement

JOA : Contrat d'Association

MKB : Mengo-Kundji-Bindi

MUS : Millions de dollar américain

OHADA : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires

OPEP : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole

OPEX : Dépenses d'exploitation

PEX : Permis d'Exploitation

RES : Remise en Etat de Site

SA : Société Anonyme

SNPC : Société Nationale des Pétroles du Congo

SYSCOHADA : Système Comptable OHADA

US : Dollar Américain

XAF : Franc CFA BEAC

I. PRESENTATION DE LA SNPC

I.1 CADRE JURIDIQUE ET LEGAL

La Société Nationale des Pétroles du Congo est un établissement public à caractère industriel et commercial, dotée de la personnalité juridique, de l'autonomie financière et de gestion. Elle est créée par la loi n° 1-98 du 23 avril 1998 et dotée d'un capital de $us 260 807 564 détenu à 100% par l'État congolais.
Son siège social est situé au Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, boite postale 188, Brazzaville - République du Congo.

La Société Nationale des Pétroles du Congo a pour objet :

- entreprendre directement, ou à travers ses filiales, ou encore en association avec des partenaires, les activités de recherche, de production, de traitement, de transformation, de mise en valeur, de transport et de commercialisation des hydrocarbures liquides ou gazeux tant sur le territoire congolais qu'à l'étranger ;
- concourir à l'élaboration de la politique du Gouvernement en matière de gestion des hydrocarbures liquides ou gazeux ;
- participer aux opérations de contrôle et de vérifications exercées par l'État ;
- créer un cadre propice à la formation du personnel congolais et contribuer à la constitution d'un pôle de compétence dans le secteur de l'industrie pétrolière ;
- et, plus généralement, entreprendre, ou y participer, toute opération industrielle commerciale, technique, mobilière et immobilière se rapportant, directement ou indirectement, aux opérations visées ci-dessus.

Des activités susmentionnées, celles effectuées pour le compte de l'Etat sont assujetties à des mandats spécifiques tels que prévus à l'article 59 des statuts de la SNPC.
Ces différentes activités fournissent à la SNPC les ressources financières nécessaires au financement de ses activités, grâce notamment à la commercialisation de sa quote-part de production dans les associations pétrolières, à une rémunération de 1,6 % perçue sur la commercialisation de la quote-part de production revenant à l'État et aux dividendes générés par ses participations.

L'ensemble des opérations de la SNPC relèvent du cadre contractuel suivant :

- la loi n°1-98 du 23 avril 1998 portant création de la Société Nationale des Pétroles du Congo ;
- le décret n°99-51 du 9 avril 1999 portant transfert de l'ensemble des actifs pétroliers et des droits directs et indirects, de quelque nature que ce soit, détenus initialement par la société Hydro-Congo dans toutes les activités relatives à la recherche, à l'exploitation, au traitement et à la transformation des hydrocarbures et des substances dérivées ou connexes ;

- le décret n°99-171 du 18 septembre 1999, portant transfert des actifs, des droits et des participations détenues directement par l'État sur les permis et contrats pétroliers à la SNPC ;
- la convention relative à la détention et la gestion par la SNPC des droits, actifs et participations de l'État dans le domaine des hydrocarbures ;
- les différents contrats de partage de production y compris leurs annexes et avenants sur les permis de recherche et d'exploitation dont la SNPC est en association.
- l'avenant 2 du 21 mai 2009 à la convention relative à la détention et la gestion par la SNPC des droits, actifs et participations de l'État dans le domaine des hydrocarbures (mandat de commercialisation) ;
- la Loi du n°28-2016 du 12 octobre 2016 portant code des hydrocarbures au Congo ;
- le décret n°2017 420 du 09 novembre 2017 portant approbation des statuts de la Société Nationale des Pétroles du Congo.

I.2 INFORMATIONS SUR LE PERIMETRE DES ACTIVITES

Au plan strictement opérationnel, les activités de la SNPC, réalisées pour le compte de l'État ou pour son propre compte, sont structurées autour des périmètres suivants :

- les activités pétrolières amont ;
- les activités pétrolières aval ;
- la gestion de portefeuille de titres de participations.

I.2.1 Activités pétrolières amont

Les activités pétrolières amont consistent essentiellement à :

- analyser, proposer et mettre en œuvre les conditions de participation de la SNPC à l'exploration et à la production des hydrocarbures liquides et gazeux ;
- organiser les services spécialisés dans les domaines de la prospection et de la production des hydrocarbures liquides et gazeux ;
- assurer le suivi des activités liées à la mise en valeur des ressources pétrolières de la phase d'avant-projet jusqu'à la mise en production du gisement ;
- élaborer les programmes d'exploitation et de production des hydrocarbures liquides ou gazeux, y compris ceux opérés par des tiers ;

- gérer l'association et la participation de la SNPC à des permis de recherche et d'exploitation pétrolières, notamment à travers les comités de directions et les comités techniques ;
- exercer les contrôles et les audits techniques relatifs aux activités d'exploration et de production des hydrocarbures.

Le tableau ci-après résume les intérêts participatifs de la SNPC dans les permis en production.

Permis	Champs en production	Associés	% Intérêts	% Portage	Opérateurs	Huile/gaz
Ex Haute Mer	NKossa	SNPC	15,00%		TEP CONGO	Nkossa Blend
	Nsoko II	TEP CONGO	53,50%	62,94%		Propane/GPL
		CHEVRON CONG	31,50%	37,06%		Butane/GPL
	Moho-Bilondo	SNPC	15,00%	100% OPEX → 62,94% TEP & 37,06	TEP CONGO	Djeno Mélange
		TEP CONGO	53,50%	80% CAPEX → 62,94% TEP & 37,06		
		CHEVRON CONG	31,50%			
Foukanda II	Foukanda II	SNPC	34,00%	Non porté	ENI CONGO (JANV-MARS 2024)	Nkossa Blend
		ENI CONGO	58,00%			
		AOGC	8,00%		PERENCO CONGO (58%)	
Djambala II	Djambala II	SNPC	40,00%	Non porté	ENI CONGO (JANV-MARS 2024)	Nkossa Blend
		ENI CONGO	50,00%			
		AOGC	10,00%		PERENCO CONGO (50%)	
Mwafi II	Mwafi II	SNPC	34,00%	Non porté	ENI CONGO (JANV-MARS 2024)	Djeno Mélange
		ENI CONGO	58,00%			
		AOGC	8,00%		PERENCO CONGO (58%)	
Kitina II	Kitina II	SNPC	38,00%	Non porté	ENI CONGO	Nkossa Blend
		ENI CONGO	52,00%			
		AOGC	10,00%			
MARINE X	Awa-Paloukou	SNPC	10,00%	Porté	ENI CONGO (JANV-MARS 2024)	Nkossa Blend
		ENI CONGO	90,00%			
					PERENCO CONGO (90%)	
Koulilou	Mboundi	SNPC	17,00%	Non porté	ENI CONGO	Nkossa Blend
		ENI CONGO	46,00%			
		BUREN	37,00%			
	Kouakouala	ENI Congo	50% ⟹ 0%	Non porté	ENI CONGO (JANV-MARS 2024)	Nkossa Blend
		SNPC	50% ⟹ 100%			
		Buren	50% ⟹ 0%		SNPC (100%)	
Ex Madingo	Loango II	SNPC	10,00%	Porté	AMMAT GLOBAL RESSOURCE	Djeno Mélange
		AMMAT GLOBAL	42,50%			
			42,50%			
Ex Madingo	Zatchi II	SNPC	15,00%	Porté	AMMAT GLOBAL RESSOURCE	Djeno Mélange
		AMMAT GLOBAL	52,25%			
			29,75%			
Marine XII	Néné Banga	SNPC	10,00%	Porté à	ENI CONGO	Djeno Mélange
		ENI CONGO	65,00%	72,22%		Nkossa Blend
		NEW AGE	25,00%	27,78%		Gaz néné
Marine XII	Litchendjili	SNPC	10,00%	Porté à	ENI CONGO	Nkossa Blend
		ENI CONGO	65,00%	72,22%		Gaz Litchendjili
		NEW AGE	25,00%	27,78%		
Marine I	Yombo	SNPC	39,00%	Non porté	PERENCO CONGO	Fuel
		PERENCO	50,00%			
		PETCO	11,00%			
MKB II	Kundji	SNPC	60,00%	Non porté	SNPC (JANV - FEV 2024)	Djeno Mélange
		TRIDENT OGX	20,00%		TRIDENT OGX	
		ORION OIL	20,00%			
Lianzi	Lianzi	SNPC	7,50%	Non porté	CHEVRON CONGO	Nemba
		CHEVRON CONG	15,75%			
		TEP CONGO	26,75%			
		GALP	4,50%			
		Angola BK 14	10,00%			
		SONAGOL	10,00%			
		ENI CONGO	10,00%			
		CABGOC	15,50%			
MARINE II	Tilapia	SNPC	44,00%	Non porté	OLIVE ENERGIE	Nkossa Blend
		OLIVE ENERGIE	56,00%			
BANGA KAYO	BANGA KAYO	SNPC	15,00%	Porté	WING WAH	Djeno Mélange
		WING WAH	85,00%			
EX-PNGF	Tchibouela II	SNPC	15,00%	Non porté	PERENCO CONGO	Djeno Mélange
		PERENCO CONG	40,00%			
	Tchendo II	HELMA	20,00%			
	Litanzi II	KONTINENT	10,00%			
	Tchibeli II	AOGC	10,00%			
		PETCO	5,00%			
KOMBI-LIKALALA-LIBONDO	Kombi-Likalala-Libondo II	SNPC	20,00%	Non porté	PERENCO CONGO	Djeno Mélange
		PERENCO CONG	55,00%			Fuel
		PETCO	15,00%			
		AOGC	10,00%			
BOUATOU	Bouatou	SNPC	15,00%	Non porté	PERENCO CONGO	Djeno Mélange
		PERENCO CONG	75,00%			
		PETCO	5,00%			
		AOGC	5,00%			
EMERAUDE II	Emeraude II	SNPC	15,0038%	Non porté	CONGOREP	Djeno Mélange
		CONGOREP	69,3800%			
		PERENCO CONG	15,6162%			
POINTE-INDIENNE	Pointe - Indienne	SNPC	20,00%	Non porté	AOGC	Djeno Mélange
		AOGC	55,00%			
		PETROLEUM	13,00%			
		IFOURET	12,00%			
ZINGALI-LOUFIKA-TIONI	Zingali-Loufika - Tioni II	SONAREP	85,00%	Non porté	SONAREP	NKossa Blend
		SNPC	15,00%			
IKALOU	Ikalou	SNPC	15,00%	Porté ⟹ Non porté	ENI CONGO (JANV-MARS 2024)	Djeno Mélange
		ENI CONGO	85,00%			
					PERENCO CONGO (85%)	
CAYO	Holmoni	SNPC	15,00%	Porté	WING WAH	Djeno Mélange
		WING WAH	85,00%			

I.2.2 Activités pétrolières aval

Les activités pétrolières aval se résument essentiellement à :

- mettre en œuvre et coordonner les activités liées au transport, au stockage, au raffinage à la transformation et à la commercialisation des produits extraits des gisements et des installations industrielles de traitement ou de transformation ;
- prospecter, rechercher et réaliser toute activité permettant de valoriser au mieux lesdits produits ;
- suivre l'évolution des prix des produits pétroliers sur le marché pétrolier international ;
- réaliser les opérations permettant d'assurer les approvisionnements du pays en produits pétroliers ;
- gérer les participations de la SNPC dans les sociétés de raffinage, de transformation, de transport, de stockage, de distribution et de commercialisation des produits pétroliers.

I.2.3 Gestion de portefeuille

Le portefeuille de la SNPC est constitué des participations ci-après :

		Valeur des titres en Actifs en MUSD			
Entités	Secteur d'activités	Part SNPC	Valeur Brute des titres	Provisions	Valeur Nette des titres
SONAREP	Exploration et production pétrolière	80%	0,18		0,18
SFP	Forage pétrolier	65%	0,13	0,13	0,00
CONGOREP	Exploration et production pétrolière	49%	0,08		0,08
CORAF	Raffinage	100%	44,49		44,49
SNPC_DISTRIBUTION	Distribution	90%	42,03	42,03	0,00
SCP	Construction et exploitation pipelines	35%	0,32	0,32	0,00
SNAT	Distribution dans l'interland	30%	0,59	0,59	0,00
SOCOGAZ	Traitement de gaz	20%	0,13	0,13	0,00
SNPC_TRADING	Valorisation de bruts	100%	0,10		0,10
ILOGS	Services pétroliers	80%	3,51	3,51	0,00
BSCA	Banque	15%	14,04		14,04
SCLOG	Logistique pétrolière	10%	0,11		0,11
BCH	Banque	16,51%	9,31		9,31
BVMAC	Bourse de valeurs mobilières	0,70%	0,09		0,09
Total des titres à l'actif			115,11	46,72	68,39

I.3 CHIFFRES CLES (EVOLUTION SUR TROIS ANS : (2024-2023-2022)

Au cours des trois dernières années, les chiffres caractéristiques de la SNPC ont évolué de la manière suivante :

	Unité	2024	2023	2022
Effectifs[1]	Nbre	**442**	404	397
Production	Mbep	**14,024**	14,864	15,280
Chiffre d'affaires	Musd	**1 175,844**	1 260,851	1 595,555
Résultat d'exploitation	Musd	**-2,360**	83,595	153,619
Résultat financier	Musd	**36,482**	39,339	-41,742
Résultat net	Musd	**34,122**	122,924	110,507
Capacité d'autofinancement	Musd	**397,112**	482,464	570,735
Investissements	Musd	**951,070**	780,677	387,395
Total Endettement net[2]	Musd	**3 292,418**	2 878,790	2 660,373

[1] les salariés ayant perçu une rémunération en 2024.

[2] dont les avances des partenaires pétroliers relatifs au portage de la SNPC, conformément aux CPP et JOA, se présentant de la manière suivante :

- 2 729,129 Musd en 2024
- 2 284,042 Musd en 2023
- 2 008,157 Musd en 2022

II. ÉTATS FINANCIERS DE LA SNPC

II.1 BILAN

II.1.1 Bilan Actif ($us)

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M2005110000042103 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

REF	ACTIF	Note	EXERCICE 2024			EXERCICE 2023
			BRUT	AMORT/DEPREC.	NET	NET
AD	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3	2 631 782 124,81	1 759 865 839,84	871 916 284,97	975 271 088,27
AE	Frais de recherche et de prospection		2 483 479 594,18	1 638 218 611,43	845 260 982,75	945 095 197,38
AF	Brevets, licences, logiciels et droits similaires		12 747 707,37	9 127 668,60	3 620 038,77	2 643 840,96
AG	Fonds commercial et droit au bail		130 725 615,00	112 519 559,81	18 206 055,19	22 757 041,67
AH	Autres immobilisations incorporelles		4 829 208,26		4 829 208,26	4 775 008,26
AI	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3	6 286 837 789,57	2 949 896 248,50	3 336 941 541,07	2 664 104 708,80
AJ	Terrains (1) *(1) dont Placement en Net* *3 757 936,00* *3 757 936,00*		17 643 074,82		17 643 074,82	17 590 750,56
AK	Bâtiments (1) *(1) dont Placement en Net* *1 856 002,43* *(10 755 469,28)*		66 225 206,81	24 674 686,96	41 550 519,85	27 360 778,39
AL	Aménagements, agencements et installations		5 962 854 180,62	2 818 396 787,18	3 144 457 393,44	2 520 975 611,68
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		231 348 790,25	101 851 166,87	129 497 623,38	94 686 000,28
AN	Matériel de transport		8 766 537,07	4 973 607,49	3 792 929,58	3 491 567,89
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations	3	226 378,98		226 378,98	29 408 634,68
AQ	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4	154 593 840,72	65 959 386,30	88 634 454,42	109 283 205,53
AR	Titres de participation		115 106 250,92	46 716 263,15	68 389 987,77	68 389 987,77
AS	Autres immobilisations financières		39 487 589,80	19 243 123,15	20 244 466,65	40 893 217,76
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE		9 073 440 134,08	4 775 721 474,64	4 297 718 659,44	3 778 067 637,28
BA	ACTIF CIRCULANT HAO	5				
BB	STOCKS ET ENCOURS	6	71 732 929,52	23 019 190,77	48 713 738,75	8 294 132,72
BG	CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES		1 598 431 755,92	236 079 399,99	1 362 352 355,93	1 282 950 235,33
BH	Fournisseurs avances versées	17	9 297 772,78		9 297 772,78	570 465,23
BI	Clients	7	203 188 941,08	77 976 606,75	125 212 334,33	95 691 208,09
BJ	Autres créances	8	1 385 945 042,06	158 102 793,24	1 227 842 248,82	1 186 688 562,01
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT		1 670 164 685,44	259 098 590,76	1 411 066 094,68	1 291 244 368,05
BQ	Titres de placement	9				
BR	Valeurs à encaisser	10				
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	11	80 462 296,21	214,20	80 462 082,01	54 281 492,65
BT	TOTAL TRESORERIE - ACTIF		80 462 296,21	214,20	80 462 082,01	54 281 492,65
BU	Ecart de conversion - Actif	12	138 242 067,46		138 242 067,46	90 061 445,60
BZ	TOTAL GENERAL		10 962 309 183,19	5 034 820 279,60	5 927 488 903,59	5 213 654 943,58

II.1.2 Bilan Passif ($us)

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M2005110000042103 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

REF	PASSIF	Note	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
			NET	NET
CA	Capital	13	260 807 564,00	260 807 564,00
CB	Apporteurs capital non appelé (-)	13		
CD	Primes liées au capital social	14	18 150 021,71	18 150 021,71
CE	Ecarts de réévaluation	3e		
CF	Réserves indisponibles	14	73 097 715,36	73 097 715,36
CG	Réserves libres	14	946 735 231,50	868 783 561,79
CH	Report à nouveau (+ ou -)	14	262 824 342,54	310 763 028,17
CJ	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	14	34 121 923,46	122 923 786,91
CL	Subventions d'investissement	15		
CM	Provisions réglementées	15		
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		1 595 736 798,57	1 654 525 677,94
DA	Emprunts et dettes financières diverses	16	390 587 904,56	409 673 191,22
DB	Dettes de location acquisition	16		
DC	Provisions pour risques et charges	16	75 658 899,05	72 595 410,96
DD	TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES		466 246 803,61	482 268 602,18
DF	TOTAL RESSOURCES STABLES		2 061 983 602,18	2 136 794 280,12
DH	Dettes circulantes HAO	5	23 616 556,24	4 470 471,89
DI	Clients, avances reçues	7	379 020 563,13	300 197 938,70
DJ	Fournisseurs d'exploitation	17	104 793 425,44	42 904 010,57
DK	Dettes fiscales et sociales	18	42 383 081,91	31 955 165,98
DM	Autres dettes	19	3 065 010 133,08	2 514 447 266,58
DN	Provisions pour risques à court terme	19	138 242 067,46	90 061 445,60
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT		3 753 065 827,26	2 984 036 299,32
DQ	Banques, crédits d'escompte et de trésorerie	20		
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	20	86 516 388,65	69 942 386,16
DT	TOTAL TRESORERIE PASSIF		86 516 388,65	69 942 386,16
DV	Ecart de conversion - Passif	12	25 923 085,50	22 881 977,98
DZ	TOTAL GENERAL		5 927 488 903,59	5 213 654 943,58

II.2 COMPTE DE RESULTAT

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M 2 0 0 5 1 1 0 0 0 0 0 4 2 1 0 3 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

REF	LIBELLES		Note	EXERCICE 2024 NET	EXERCICE 2023 NET
TA	Ventes de marchandises	A +	21		
RA	Achats de marchandises	-	22		
RB	Variation de stocks de marchandises	- / +	6		
XA	MARGE COMMERCIALE (somme TA à RB)				
TB	Ventes de produits fabriqués	B +	21	1 151 352 842,47	1 226 616 162,34
TC	Travaux, services vendus	C +	21		
TD	Produits accessoires	D +	21	24 490 664,00	34 234 353,68
XB	CHIFFRE D'AFFAIRES (A + B + C + D)			1 175 843 506,47	1 260 850 516,02
TE	Production stockée (ou déstockage)	- / +	6	(7 411 291,80)	(22 205 555,31)
TF	Production immobilisée	+	21		
TG	Subventions d'exploitation	+	21		
TH	Autres produits	+	21	94 238 640,91	128 853 826,99
TI	Transferts de charges d'exploitation	+	12		5 782 088,00
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	-	22		
RD	Variation de stocks de matières premières et fournitures liées	- / +	6		
RE	Autres achats	-	22	(62 371 673,05)	(3 040 197,82)
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements	- / +	6	59 333 878,24	
RG	Transports	-	23	(16 479 543,85)	(10 254 507,38)
RH	Services extérieures	-	24	(306 145 668,10)	(284 405 869,33)
RI	Impôts et taxes	-	25	(356 402 268,28)	(349 011 580,58)
RJ	Autres charges	-	26	(190 563 572,59)	(228 031 234,78)
XC	VALEUR AJOUTEE (XB + RA + RB) + (somme TE à RJ)			390 042 007,95	498 537 485,81
RK	Charges de personnel	-	27	(31 727 229,67)	(32 906 799,23)
XD	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC + RK)		28	358 314 778,28	465 630 686,58
TJ	Reprises d'amortissement, provisions et aux dépréciations	+	28	15 848 850,27	12 917 903,98
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et aux dépréciations	-	3C&28	(376 523 968,23)	(394 953 160,97)
XE	RESULTAT D'EXPLOITATION (XD + TJ + RL)			(2 360 339,68)	83 595 429,59
TK	Revenus financiers et assimilés	+	29	106 621 059,48	84 836 674,59
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières	+	28		35 662 869,00
TM	Transferts de charges financières	+	12		
RM	Frais financiers et charges assimilées	-	29	(67 823 717,90)	(68 012 032,26)
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières	-	3C&28	(2 315 078,44)	(13 148 684,87)
XF	RESULTAT FINANCIER (somme TK à RN)			36 482 263,14	39 338 826,46
XG	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE + XF)			34 121 923,46	122 934 256,05
TN	Produits des cessions d'immobilisations	+	3D		
TO	Autres produits HAO	+	30		8 898,86
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-	3D		(19 368,00)
RP	Autres charges HAO	-	30		
XH	RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (somme TN à RP)				(10 469,14)
RQ	Particpation des travailleurs	-	30		
RS	Impôts sur le résultat	-	37		
XI	RESULTAT NET (XG + XH + RQ + RS)			34 121 923,46	122 923 786,91

II.3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M 2005110000042103 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

REF	LIBELLES		Note	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
ZA	Trésorerie nette au 1er janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	A		(15 660 893,51)	80 129 784,24
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles				
FA	Capacités d'Autofinancement Globale (CAFG)			397 112 119,86	482 464 227,77
FB	- Actif circulant HAO (1)				
FC	- Variation des stocks			(40 419 606,03)	9 930 175,18
FD	- Variation des créances			(129 437 877,62)	(185 186 382,55)
FE	+ Variation du passif circulant (1)			707 566 158,71	483 087 867,59
	Variation du BF liée aux activites opérationnelles (FB + FC + FD + FE) : 537 708 675				
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (somme FA à FE)	B		934 820 794,92	790 295 887,99
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements				
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles			(32 339 078,01)	(64 111 789,50)
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles			(829 699 799,66)	(694 317 757,08)
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières			(512 797,69)	(921 032,67)
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières			366 393,01	
ZC	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements (somme FF à FJ)	C		(862 185 282,35)	(759 350 579,25)
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres				
FK	+ Augmentations de capital par apports nouveaux			0,00	
FL	+ Subventions d'investissement reçues				
FM	- Prélèvement sur le capital				
FN	- Dividences versés			(44 972 117,14)	(43 929 694,55)
ZD	Flux de trésorerie provenant des capitaux propres (somme FK à FN)	D		(44 972 117,14)	(43 929 694,55)
	Trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers				
FO	+ Emprunts			21 843 190,58	22 384 718,40
FP	+ Autres dettes financières				
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières			(39 900 000,00)	(105 191 010,34)
ZE	Flux de trésorerie provenant des capitaux propres (somme FO à FQ)	E		(18 056 809,42)	(82 806 291,94)
ZF	Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D + E)	F		(63 028 926,56)	(126 735 986,49)
ZG	VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE (B + C + F)	G		9 606 586,01	(95 790 677,75)
ZH	Trésorerie nette au 31 Décembre (G + A) Contrôle : Trésorerie actif N - Trésorerie passif N	H		(6 054 306,64)	(15 660 893,51)

II.4 NOTES

II.4.1 Principes, règles et méthodes comptables

Les principes comptables fondamentaux ont été appliqués dans le respect :

- du postulat de l'entité ;
- du postulat de la comptabilité d'engagement ou d'exercice ;
- du postulat de la spécialisation des exercices ;
- du postulat de la permanence des méthodes ;
- du postulat de la prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique ;
- de la convention du coût historique ;
- de la convention de prudence ;
- de la convention de régularité et de transparence ;
- de la convention de la correspondance bilan de clôture – bilan d'ouverture ;
- de la convention de l'importance significative ;
- de la pertinence ;
- de la fidélité ;
- de la comparabilité ;
- de la vérifiabilité ;
- de la rapidité ;
- de la compréhensibilité ;
- de la contrainte à prendre en considération : équilibre avantages-coûts.

Les comptes annuels de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) sont présentés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes du système comptable OHADA (SYSCOHADA) révisé au 1er janvier 2018, des normes internationales généralement admises dans l'industrie pétrolière et des procédures comptables annexées aux contrats de partage de production.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

La SNPC bénéficie comme toutes les sociétés évoluant dans le secteur pétrolier au Congo d'une dérogation pour la tenue de ses comptes en dollar américain ($us).

IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

IMMOBILISATIONS

Immobilisations pétrolières

Les immobilisations pétrolières sur les permis d'exploration et d'exploitation sont enregistrées au titre des dépenses réalisées sur les champs à hauteur de la quote-part de la SNPC conformément aux procédures et accords comptables annexés aux contrats de partage de production.

Immobilisations incorporelles pétrolières

Les immobilisations incorporelles sont constituées des dépenses relatives :

- aux titres miniers, aux droits d'attribution et de renouvellement des permis ;
- aux études géologiques, géophysiques et de gisement, aux autres études, aux forages d'exploration et d'appréciation ;
- aux frais accessoires.

Immobilisations corporelles pétrolières

Les immobilisations corporelles pétrolières sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de revient. Elles comprennent :

- les constructions en dur ;
- les constructions légères ;
- les installations ;
- le matériel ;
- les équipements.

Ces immobilisations, évaluées sur la base du prix payé ou du prix de revient, sont comptabilisées dans les comptes de la SNPC en quotes-parts, conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme OHADA.

Le suivi comptable de ces immobilisations est effectué selon les mêmes règles et de la manière suivante :

- comptabilisation en charge de l'exploration sèche ;
- comptabilisation en immobilisation des forages productifs.

Les coûts des emprunts et des avances reçues au titre de l'acquisition d'actifs immobilisés sont incorporés dans le coût de ces actifs pétroliers.

Immobilisations non pétrolières

Immobilisations incorporelles non pétrolières

Les immobilisations incorporelles non pétrolières sont constituées essentiellement des logiciels.

Immobilisations corporelles non pétrolières

De manière générale, les immobilisations corporelles comprennent les éléments suivants :

- les terrains et les constructions hors immeuble de placement ;
- les terrains et bâtiments – immeuble de placement ;
- les équipements qui font partie intégrante du terrain et des constructions ;

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de revient.

Concernant l'immeuble SNPC (ex. IVG) qui abrite les sièges des filiales et du projet MKB II, un contrat de bail entre la SNPC et ces entités est formalisé, excepté la SNPC D.
Concernant les équipements, la SNPC a acquis le Rig mis en service en octobre 2008. A ce jour, ce Rig est totalement amorti.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées essentiellement des titres de participation. Ceux-ci sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

À la clôture de l'exercice, leurs valeurs sont estimées sur la base des éléments des situations nettes comptables et des perspectives de résultats.

Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution des dépréciations du portefeuille titres.

Les titres de participation des sociétés en liquidation et celles ayant des situations nettes négatives sont entièrement dépréciés.

AMORTISSEMENTS

Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles pétrolières

Les immobilisations pétrolières (corporelles et incorporelles) sont amorties selon la méthode dite du taux de déplétion (amortissement à l'unité de production).

Cette méthode permet la prise en compte du niveau réel de l'usure des installations par le calcul des amortissements qui tient compte du niveau des réserves.

Le taux d'amortissement est égal au rapport de la production d'hydrocarbures de l'exercice sur les réserves d'hydrocarbures au début du même exercice.

Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles non pétrolières

Les terrains ne sont pas amortis.

Les constructions sont amorties linéairement sur leur durée de vie prévisible. La SNPC estime que la durée de vie des constructions est de 20 ans.

Le matériel et les équipements qui ne s'incorporent pas aux constructions sont amortis linéairement sur des périodes comprises entre 3 et 6 ans.

Les installations générales et le mobilier sont amortis linéairement sur des périodes comprises entre 5 et 10 ans.

Le matériel de bureau et informatique sont amortis selon le mode linéaire sur 5 ans.

Le matériel de transport est amorti selon le mode linéaire sur une période de 4 ans.

DEPRECIATIONS

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, conformément aux dispositions de l'article 46 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière.

Les tests sont réalisés sur la base des unités génératrices de trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs.

STOCKS DE PETROLE BRUT ET DE GAZ

Les stocks de pétrole brut et de gaz sont constitués des droits issus de la quote-part de la production de la SNPC sur les différents actifs opérés et non opérés.
Les stocks de pétrole brut et de gaz sont évalués sur la base du coût unitaire de production (coûts techniques, amortissements, etc.).
Les stocks de pétrole brut et de gaz enregistrés à l'actif du bilan de la SNPC sont évalués au coût moyen de production de chaque qualité de brut et de gaz.

CREANCES

Créances clients

Les créances clients de la SNPC sont enregistrées à l'actif du bilan à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée s'il existe un risque de non recouvrement.

Autres créances

Les autres créances de la SNPC sont constituées des éléments suivants :

- les créances sur les produits de gestion ;
- les créances sur les sociétés affiliées ;
- les créances sur le personnel.

Les créances sur les produits de gestion

Les créances sur les produits de gestion sont calculées sur les ventes de l'État et enregistrées en application de la convention État/SNPC. Cette convention prévoit une rémunération de 1,6% à percevoir sur les ventes Etat au titre du mandat de commercialisation.

Les créances sur les sociétés affiliées

Les créances sur les sociétés affiliées sont constituées des avances consenties aux entités du groupe.

Les créances sur le personnel

Les créances sur le personnel sont constituées des avances consenties au personnel.

COMPTES DE TRESORERIE

Les comptes de trésorerie sont constitués :

- des avoirs et des concours bancaires ;
- des disponibilités en caisse.

Les comptes de trésorerie sont évalués à leur valeur nominale. Les différences de change résultant de la revalorisation de ces positions à la clôture sont enregistrées dans le compte de résultat.

CAPITAUX PROPRES

Les comptes de capitaux propres enregistrent les ressources de financement mises à la disposition de l'entreprise de façon durable et permanente par l'actionnaire.

Ces comptes regroupent :

- le capital social ;
- les réserves ;
- le report à nouveau et les résultats en attente d'affectation ;
- le résultat net de l'exercice ;
- les provisions réglementées et fonds assimilés ;
- les provisions pour démantèlement et remise en état de sites.

DETTES FISCALES ET SOCIALES

Les dettes fiscales et sociales sont constituées essentiellement des dettes envers l'administration fiscale, les organismes sociaux et des charges provisionnées du personnel.

COMPTES DE REGULARISATION ACTIF / PASSIF (ECARTS DE CONVERSION)

Les comptes de régularisation enregistrent les opérations résultant de la conversion des créances et dettes libellées dans une monnaie autre que le dollar.
Ces différences de change résultant de la conversion/réévaluation des positions des comptes en devises sont enregistrées dans ces comptes. Les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risques à court terme.

PRODUCTION

Les comptes de production sont constitués de la quote-part d'hydrocarbures revenant à la SNPC sur chaque champ en association. Cette production comprend les éléments ci-après :

- les droits à l'huile cédés à l'Etat conformément aux contrats de partage de production au titre de la redevance et du profit oil Etat ;
- les droits cédés aux partenaires au titre des remboursements des divers engagements ;
- les droits à l'huile de la SNPC au titre de son profit oil et cost oil libres de tout engagement.

La production de l'exercice est valorisée au prix fiscal arrêté conjointement lors des réunions de fixation des prix.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les comptes de chiffre d'affaires enregistrent les opérations suivantes :

- les ventes de pétrole brut et de gaz ;
- les cessions de production ;
- les produits de gestion issus de la commercialisation des droits à huile de l'Etat ;
- les autres prestations de services ;
- les produits accessoires ;
- les autres produits.

II.4.2 Fiche récapitulative des notes annexes présentées

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO BP 188 Brazzaville

N° d'identification unique (NIU) : M200511000004210 3 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

FICHE RECAPITULATIVE DES NOTES ANNEXES PRESENTEES (1)

NOTES	INTITULES	A	N/A
NOTE 1	DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	X	
NOTE 2	INFORMATIONS OBLIGATOIRES	X	
NOTE 3A	IMMOBILISATION BRUTE	X	
NOTE 3B	BIENS PRIS EN LOCATION ACQUISITION		X
NOTE 3C	IMMOBILISATIONS : AMORTISSEMENTS	X	
NOTE 3D	IMMOBILISATIONS : PLUS-VALUES ET MOINS VALUE DE CESSION	X	
NOTE 3E	INFORMATIONS SUR LES REEVALUATIONS EFFECTUEES PAR L'ENTITE		X
NOTE 4	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	X	
NOTE 5	ACTIF CIRCULANT ET DETTES CIRCULANTES HAO	X	
NOTE 6	STOCKS ET ENCOURS	X	
NOTE 7	CLIENTS PRODUITS A RECEVOIR	X	
NOTE 8	AUTRES CREANCES	X	
NOTE 8A	TABLEAU D'ETALEMENT DES CHARGES IMMOBILISEES ET DES PROVISIONS POUR CHARGES A REPARTIR		X
NOTE 9	TITRES DE PLACEMENT		X
NOTE 10	VALEURS A ENCAISSER		X
NOTE 11	DISPONIBILITES	X	
NOTE 12	ECARTS DE CONVERSION ET TRANSFERTS DE CHARGES	X	
NOTE 13	CAPITAL : VALEUR NOMINALE DES ACTIONS OU PARTS	X	
NOTE 14	PRIMES ET RESERVES	X	
NOTE 15A	SUBVENTIONS ET PROVISIONS REGLEMENTEES		X
NOTE 15B	AUTRES FONDS PROPRES		X
NOTE 16A	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES	X	
NOTE 16B	ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES (METHODE ACTUARIELLE)	X	
NOTE 16B bis	ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES (METHODE ACTUARIELLE)		X
NOTE 16C	ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS	X	
NOTE 17	FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	X	
NOTE 18	DETTES FISCALES ET SOCIALES	X	
NOTE 19	AUTRES DETTES ET PROVISIONS POUR RISQUES A COURT TERME	X	
NOTE 20	BANQUES, CREDIT D'ESCOMPTE ET DE TRESORERIE	X	
NOTE 21	CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS	X	
NOTE 22	ACHATS	X	
NOTE 23	TRANSPORTS	X	
NOTE 24	SERVICES EXTERIEURS	X	
NOTE 25	IMPOTS ET TAXES	X	
NOTE 26	AUTRES CHARGES	X	
NOTE 27A	CHARGES DE PERSONNEL	X	
NOTE 27B	EFFECTIFS, MASSE SALARIALE ET PERSONNEL EXTERIEUR	X	
NOTE 28	PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN	X	
NOTE 29	CHARGES ET REVENUS FINANCIERS	X	
NOTE 30	AUTRES CHARGES ET PRODUITS HAO	X	
NOTE 31	REPARTITION DU RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DES CINQ DERNIERS EXERCICES	X	
NOTE 32	PRODUCTION DE L'EXERCICE	X	
NOTE 33	ACHATS DESTINES A LA PRODUCTION		X
NOTE 34	FICHE DE SYNTHESE DES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS	X	
NOTE 35	LISTE DES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES A FOURNIR	X	
NOTE 36	TABLE DES CODES	X	

([1]) Les Notes non documentées ne doivent pas être jointes aux états financiers. Leur contenu peut être amélioré par les entités
A : Applicable
Par exemple pour une entité qui n'a pas de stocks et en-cours, elle doit cocher à l'intersection ('ligne NOTE 6' & 'colonne N/A')

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo — Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M2005110000042103 — Exercice clos le : 31/12/2024 — Durée (en mois) : 12

NOTE 1 : DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

LIBELLES	Note	Montant brut	SURETES REELLES		
			Hypothèques	Nantissements	Gages / Autres
Dettes financières et ressources assimilées :					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes des établissements de crédit		191 017 169,96			191 017 169,96
Autres dettes financières		199 369 960,86			199 369 960,86
SOUS TOTAL (1)		390 387 130,82			390 387 130,82
Dettes de location-acquisition :					
Dettes de crédit-bail immobilier					
Dettes de crédit-bail mobilier					
Dettes sur contrats de location-vente					
Dettes sur contrats de location-acquisition					
SOUS TOTAL (2)					
Dettes du passif circulant :					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Clients					
Personnel					
Sécurité sociale et organismes sociaux					
Etat					
Organismes internationaux					
Associés et groupe					
Créditeurs divers					
SOUS TOTAL (3)					
TOTAL (1) + (2) + (3)		390 387 130,82			390 387 130,82

ENGAGEMENTS FINANCIERS		Engagements donnés	Engagements reçus
Engagements consentis à des entités liées			
Primes de remboursement non échues			
Avals, cautions, garanties			
Hypothèques, nantissements, gages, autres			
Effets escomptés non échus			
créances commerciales et professionnelles cédées			
Abandons de créances conditionnels			
TOTAL			

Commentaire

L'emprunt contracté le 31 octobre 2014 auprès d'un consortium de banques, représenté par Ecobank Capital, pour une durée de 5 ans, avait fait l'objet de deux restructurations, allongeant la maturité au 31 décembre 2030. Cette maturité a été ramenée au 31 mars 2027, suite à l'accélération du remboursement du capital. Cet emprunt est garanti par la production issue des permis d'exploitation Lianzi, Moho Nord et MKB II.

Désignation Entité :	Société Nationale des Pétroles du Congo			Sigle usuel :	S.N.P.C.
Adresse :	Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO	Tour SNPC - Centre ville	BP 188		Brazzaville
N° d'identification fiscale :	M 2 0 0 5 1 1 0 0 0 0 0 4 2 1 0 3	Exercice clos le :	31/12/2024	Durée (en mois) :	12

NOTE 2 : INFORMATIONS OBLIGATOIRES

A - DECLARATION DE CONFORMITE AU SYSCOHADA
Les états financiers sont établis en conformité avec le Système comptable OHADA et l'Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière.
B - REGLES ET METHODES COMPTABLES
Les états financiers ont été établis dans le respect de postulats, des conventions et des règles d'évaluations édictés par le SYSCOHADA et l'Acte Uniforme. ***(confère page 11 - II.4.1)***
C - DEROGATION AUX POSTULATS ET CONVENTIONS COMPTABLES
Respect de tous les postulats et conventions comptables sans dérogation.
D - INFORMATIONS COMPLETEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN, AU COMPTE DE RESULTAT ET AU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
Le Tableau de Flux de Trésorerie ne tient pas compte des valeurs non encaissables et non décaissables

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M 2 0 0 5 1 1 0 0 0 0 0 4 2 1 0 3 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 3 A : IMMOBILISATION BRUTE

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

SITUATIONS ET MOUVEMENTS / RUBRIQUES	MONTANT BRUT A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	ACQUISITIONS APPORTS CREATIONS	VIREMENTS DE POSTE A POSTE	Suite à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	Cessions Scissions Hors service	Virements de poste à poste	MONTANT BRUT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 599 441 758,44	32 340 366,37					2 631 782 124,81
Frais de développement et de prospection	2 452 809 093,31	30 670 500,87					2 483 479 594,18
Brevets, licences, logiciels et droits similaires	11 132 041,87	1 615 665,50					12 747 707,37
Fonds commercial et droit au bail	130 725 615,00						130 725 615,00
Autres immobilisations incorporelles	4 775 008,26	54 200,00					4 829 208,26
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 338 926 300,02	918 645 556,60	29 382 700,60			116 767,65	6 286 837 789,57
Terrains hors immeuble de placement	13 832 814,56	52 324,26					13 885 138,82
Terrains - immeuble de placement	3 757 936,00						3 757 936,00
Bâtiments hors immeuble de placement	47 525 343,72	15 241 433,33					62 766 777,05
Bâtiments - immeuble de placement	3 458 429,76						3 458 429,76
Aménagements, agencements et installations	5 071 461 587,37	891 509 360,90				116 767,65	5 962 854 180,62
Matériel, mobilier et actifs biologiques	191 543 888,22	10 422 201,43	29 382 700,60				231 348 790,25
Matériel de transport	7 346 300,39	1 420 236,68					8 766 537,07
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR IMMOBILISATIONS	29 408 634,68	83 677,25				29 265 932,95	226 378,98
Immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles	29 408 634,68	83 677,25				29 265 932,95	226 378,98
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	175 242 591,83	539 318,74			21 188 069,85		154 593 840,72
Titres de participation	115 106 250,92						115 106 250,92
Autres immobilisations financières	60 136 340,91	539 318,74			21 188 069,85		39 487 589,80
TOTAL GENERAL	8 143 019 284,97	951 608 918,96	29 382 700,60		21 188 069,85	29 382 700,60	9 073 440 134,08

Commentaire

- *la variation des immobilisations incorporelles porte essentiellement sur les frais de développement des actifs pétroliers (Moho Bilondo, Nkossa, et Banga Kayo) ;*
- *l'augmentation des immobilisations corporelles porte essentiellement sur les CAPEX engagés des permis Moho Bilondo, Nene Banga, Kitina II, Mboundi, Banga Kayo, Yombo, Kombi-Likalala-Libondo, Eméraude et Tchendo et les corrections d'erreurs sur les valeurs des immobilisations du permis Banga Kayo et les montants des financements des CAPEX des permis opérés par PERENCO;*
- *la variation des avances et acomptes versés sur immobilisations porte essentiellement sur les reclassements en immobilisations corporelles des acomptes fournisseurs (construction de la Tour SNPC de Pointe – Noire et acquisition des Rig).*

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M 2 0 0 5 1 1 0 0 0 0 0 4 2 1 0 3 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 3 C : IMMOBILISATIONS (AMORTISSEMENTS)

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

SITUATIONS ET MOUVEMENTS / RUBRIQUES	A AMORTISSEMENTS CUMULES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	B AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	C DIMINUTIONS : Amortissements relatifs aux éléments sortis de l'actif	D = A + B - C CUMUL DES AMORTISSEMENTS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
Frais de développement et de prospection	1 507 713 895,93	130 504 715,50		1 638 218 611,43
Brevets, licences, logiciels et droits similaires	8 488 200,91	639 467,69		9 127 668,60
Fonds commercial et droit au bail	107 968 573,33	4 550 986,48		112 519 559,81
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00		0,00
SOUS TOTAL : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 624 170 670,17	135 695 169,67	0,00	1 759 865 839,84
Terrains hors immeuble de placement	0,00	0,00		0,00
Terrains - immeuble de placement	0,00	0,00		0,00
Bâtiments hors immeuble de placement	22 193 491,76	878 767,87		23 072 259,63
Bâtiments - immeuble de placement	1 429 503,33	172 924,00		1 602 427,33
Aménagements, agencements et installations	2 390 249 540,88	282 748 689,76		2 672 998 230,64
Matériel, mobilier et actifs biologiques	96 857 887,94	4 993 278,93		101 851 166,87
Matériel de transport	3 854 732,50	1 118 874,99		4 973 607,49
SOUS TOTAL : IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 514 585 156,41	289 912 535,55	0,00	2 804 497 691,96
TOTAL GENERAL	4 138 755 826,58	425 607 705,22	0,00	4 564 363 531,80

-

Commentaire

Les immobilisations sont amorties conformément aux normes et principes comptables énoncés. La variation porte essentiellement sur les amortissements des frais de développement et de prospection, ainsi que des aménagements, agencements et installations.

La variation de ce poste est consécutive aux dotations des amortissements de la période, ainsi qu'aux corrections apportées sur les amortissements antérieurs.

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M 2 0 0 5 1 1 0 0 0 0 0 4 2 1 0 3 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 3 D IMMOBILISATIONS : PLUS-VALUES ET MOINS-VALUE DE CESSION

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

LIBELLES	MONTANT BRUT A	AMORTISSEMENTS PRATIQUES B	VALEUR COMPTABLE NETTE C = A - B	PRIX DE CESSION D	PLUS-VALUE OU MOINS-VALUE E = D - C
Frais de développement et de prospection					
Brevets, licences, logiciels et droits similaires					
Fonds commercial et droit au bail					
Autres immobilisations incorporelles					
SOUS TOTAL : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Terrains					
Bâtiments					
Aménagements, agencements et installations					
Matériel, mobilier et actifs biologiques					
Matériel de transport					
SOUS TOTAL : IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Titres de participation					
Autres immobilisations financières					
SOUS TOTAL : IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
TOTAL GENERAL					

Commentaire

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M 2 0 0 5 1 1 0 0 0 0 0 4 2 1 0 3 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Libellés	Année 2024	Année 2023	Variation en %	Créances à un an au plus	Créances à plus d'un an et à deux ans au plus	Créances à plus deux ans au plus
Titres de participation	115 106 250,92	115 106 250,92		5 731,50	9 313 872,70	105 786 646,72
Prêts et créances	23 085 019,93	26 687 141,98	-13,00%		3 642 727,49	19 442 292,44
Prêt au personnel	1 493 978,85	1 796 953,67	-17,00%	8 384,86	182 326,90	1 303 267,09
Créances sur l'Etat						
Titres immobilisés		17 219 554,79	-100,00%			
Dépôts et cautionnements	2 480 500,46	2 446 858,52	1,00%	170 511,67		2 309 988,79
Intérêts courus	1 854 506,56	1 412 247,95	31,00%	873 068,95		981 437,61
Créances rattachées à des participations						
Immobilisations financières diverses	10 573 584,00	10 573 584,00				10 573 584,00
TOTAL BRUT	154 593 840,72	175 242 591,83	-12,00%	1 057 696,98	13 138 927,09	140 397 216,65
Dépréciations titres de participation	46 716 263,15	46 716 263,15				46 716 263,15
Dépréciations autres immobilisations	19 243 123,15	19 243 123,15		3 224 624,08		16 018 499,07
TOTAL DEPRECIATION	65 959 386,30	65 959 386,30		3 224 624,08		62 734 762,22
TOTAL NET DE DEPRECIATION	88 634 454,42	109 283 205,53	-19,00%	(2 166 927,10)	13 138 927,09	77 662 454,43

Liste des filiales et participations :

Dénomination sociale	Localisation (ville / pays)	Valeur d'acquisition	% Détenu	Montant des capitaux propres filiale	Résultat dernier exercice filiale
CONGOREP	Pointe-Noire (CONGO)	76 254,00	49,00%	199 191 199,00	97 343 016,46
CORAF	Pointe-Noire (CONGO)	44 485 450,00	100,00%	239 305 582 147	78 502 802
ILOGS	Pointe-Noire (CONGO)	3 512 594,00	80,00%	2 230 628 687	(300 368)
SFP	Pointe-Noire (CONGO)	131 840,23	65,00%	(7 094 526)	(4 905 425)
SNAT	Brazzaville (CONGO)	590 690,71	30,00%		
SNPC DISTRIBUTION	Brazzaville (CONGO)	42 034 979,79	90,00%	(2 790 085 255)	(4 554 815)
SNPC TRADING LTD	Singapour (SINGAPOUR)	100 000,00	100,00%	919 742,00	134 367,45
SONAREP	Pointe-Noire (CONGO)	177 853,00	80,00%	(199 147)	(154 374)
SCLOG	Brazzaville (CONGO)	106 440,51	10,00%	20 980 750 700	2 770 027
SCP[1]	Pointe-Noire (CONGO)	321 001,97	35,00%		
BSCA	Brazzaville (CONGO)	14 038 157,35	15,00%		
SOCOGAZ[2]	Pointe-Noire (CONGO)	125 156,45	20,00%		
BCH	Brazzaville (CONGO)	9 313 872,70	16,51%		
BVMAC	Libreville	91 960,21	0,70%		

Commentaire

Les capitaux propres (hors résultats) des filiales figurant dans le tableau ci-dessus sont en Franc CFA (XAF), excepté SONAREP et CONGOREP en dollar américain (USD) et SNPC TRADING en dollar singapourien (SGD).

[1] La société SCP n'a pas encore débuté son activité.

[2] La société SOCOGAZ est en cours de liquidation.

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M2005110000042103 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 5 : ACTIF CIRCULANT ET DETTES CIRCULANTES HAO

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

ACTIF CIRCULANT HAO

Libellés	Année 2024	Année 2023	Variation en %
Créances sur cessions d'immobilisations			
Autres créances hors activités ordinaires			
TOTAL BRUT			
Dépréciation des créances HAO			
TOTAL NET DE DEPRECIATIONS			

DETTES CIRCULANTES HAO

Libellés	Année 2024	Année 2023	Variation en %
Fournisseurs d'investissements	23 195 554,27	4 075 990,97	469,00%
Fournisseurs d'investissements effets à payer			
Versements restant à effectuer sur titres de participation et titres immobilisés non libérés	421 001,97	394 480,92	7,00%
Autres dettes hors activités ordinaires			
TOTAL	23 616 556,24	4 470 471,89	428,00%

Commentaire

La variation des dettes circulantes HAO concerne les factures non soldées des fournisseurs d'investissements.

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M 2 0 0 5 1 1 0 0 0 0 0 4 2 1 0 3 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 6 : STOCKS ET EN COURS (1)

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Libellés	Année 2024	Année 2023	Variation en %
Marchandises			
Matières premières et fournitures liées			
Autres approvisionnements	37 286 703,00		
Produits en cours			
Services en cours			
Produits finis	12 399 051,28	9 015 726,79	38,00%
Produits intermédiaires			
Stocks en cours de route, en consignation ou en dépôt	22 047 175,24		
TOTAL BRUT STOCKS ET EN COURS	71 732 929,52	9 015 726,79	696,00%
Dépréciation des stocks :	23 019 190,77	721 594,07	3090,00%
TOTAL NET DE DEPRECIATIONS	48 713 738,75	8 294 132,72	487,00%

Commentaire

Les stocks concernent :

- *les pièces de rechange du matériel pétrolier pour USD 59 333 878,24 :*
 - ✓ *Autres approvisionnements (matériel pétrolier) pour USD 37 286 703,00 ;*
 - ✓ *Stocks encours pour USD 22 047 175,24.*
- *la production valorisée au coût moyen de production au 31/12/2024 :*
 - ✓ *le Nkossa Blend pour USD 400 088,21 ;*
 - ✓ *le Propane pour USD 1 720 841,87 ;*
 - ✓ *le Djeno mélange pour USD 10 278 121,20.*

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M2005110000042103

Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 7 : CLIENTS

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Libellés	Année 2024	Année 2023	Variation en %	Créances à un an au plus	Créances à plus d'un an et à deux ans au plus	Créances à plus de deux ans
Clients (hors réserves de propriété Groupe)	122 851 631,81	92 761 898,77	32,00%	34 227 594,68	17 746 976,41	70 877 060,72
Clients groupe	2 714 461,68	2 600 859,72	4,00%	455 116,93	527 529,23	1 731 815,52
Clients et effets à recevoir avec réserves de propriété						
Clients et effets à recevoir Groupe						
Créances sur cessions d'immobilisations						
Clients effets escomptés et non échus						
Créances douteuses	77 622 847,59	79 382 832,06	-2,00%	3 947,85	7 814 556,92	69 804 342,82
Clients produits à recevoir						
TOTAL BRUT CLIENTS	203 188 941,08	174 745 590,55	16,00%	34 686 659,46	26 089 062,56	142 413 219,06
Dépréciations des comptes clients	77 976 606,75	79 054 382,46	-1,00%		7 462 909,82	70 513 696,93
TOTAL NET DE DEPRECIATIONS	125 212 334,33	95 691 208,09	31,00%	34 686 659,46	18 626 152,74	71 899 522,13
Clients, avances reçues hors Groupe	379 020 563,13	300 197 938,70	26,00%	228 598 982,24	150 421 580,89	
Clients, avances reçues Groupe						
Autres clients créditeurs						
TOTAL CLIENTS CREDITEURS	379 020 563,13	300 197 938,70	26,00%	228 598 982,24	150 421 580,89	

Commentaire

La variation des clients porte essentiellement sur les créances relatives aux clients locaux.

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M2005110000042103 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 8 : AUTRES CREANCES

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Libellés	Année 2024	Année 2023	Variation en %	Créances à un an au plus	Créances à plus d'un an et à deux ans au plus	Créances à plus de deux ans
Personnel	3 711 567,17	2 069 490,69	79,00%	3 711 567,17		
Organismes sociaux		436 152,73	-100,00%	(341 555,05)	341 555,05	
Etat et Collectivités publiques	4 328 841,21	577 019,49	650,00%	4 274 534,07	54 307,14	
Organismes internationaux						
Apporteurs, associés et groupe	111 688 706,17	108 349 937,52	3,00%	16 409 967,06	28 435 559,32	66 843 179,79
Compte transitoire ajustement spécial lié à la révision du SYSCOHADA compte actif voir Note 8A						
Compte transitoire ajustement spécial lié à la révision du SYSCOHADA compte passif voir Note 8A						
Autres débiteurs divers	1 266 215 927,51	1 233 358 754,82	3,00%	425 775 685,78	409 956 873,59	430 483 368,14
Comptes permanents non bloqués des établissements et des succursales						
Comptes de liaison charges et produits						
Comptes de liaison des sociétés en participation						
TOTAL BRUT AUTRES CREANCES	1 385 945 042,06	1 344 791 355,25	3,00%	449 830 199,03	438 788 295,10	497 326 547,93
Dépréciations des autres créances	158 102 793,24	158 102 793,24			105 514 754,45	52 588 038,79
TOTAL NET DE DEPRECIATIONS	1 227 842 248,82	1 186 688 562,01	3,00%	449 830 199,03	333 273 540,65	444 738 509,14

Commentaire

La variation des autres créances porte essentiellement sur la TVA récupérable.

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M 2 0 0 5 1 1 0 0 0 0 0 4 2 1 0 3 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 11 : DISPONIBILITES

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Libellés	Année 2024	Année 2023	Variation en %
Banques locales	12 035 201	4 002 572	201,00%
Banques autres Etats région CEMAC			
Banques dépôt à terme	67 402 985,69	50 203 835,29	34,00%
Autres banques	984 869,67		
Banques intérêts courus			
Chèques postaux			
Autres établissements financiers			
Etablissements financiers intérêts courus			
Instruments de trésorerie			
Caisse	39 240,28	75 299,14	-48,00%
Caisse électronique mobile			
Régies d'avances et virements accréditifs			
TOTAL BRUT DISPONIBILITES	80 462 296,21	54 281 706,85	48,00%
Dépréciations	214,20	214,20	
TOTAL NET DE DEPRECIATIONS	80 462 082,01	54 281 492,65	48,00%

Commentaire

La variation des disponibilités est liée à l'augmentation du compte dépôt à terme.

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M 2 0 0 5 1 1 0 0 0 0 0 4 2 1 0 3 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 12 : ECARTS DE CONVERSION ET TRANSFERTS DE CHARGES

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

ECARTS DE CONVERSION

Libellés	Devises	Montant en devises	Cours UML Année acquisition	Cours UML 31/12/2024	Variation en valeur absolue
Ecarts de conversion actif : *détailler les créances et dettes concernées*		2 108 419 762 994			138 242 067,46
Ecarts de conversion - diminution des créances d'exploitation et HAO	*XAF*	*1 945 444 402 320*	*606,35*	*631,45*	*127 556 315,41*
Ecarts de conversion - diminution des créances financières	*XAF*	*141 097 322 765*	*606,35*	*631,45*	*9 251 281,91*
Ecarts de conversion - augmentation des dettes d'exploitation et HAO	*XAF*	*21 878 037 910*	*606,35*	*631,45*	*1 434 470,14*
Ecarts de conversion - augmentation des dettes financières	*XAF*		*606,35*	*631,45*	
Ecarts de conversion passif : *détailler les créances et dettes concernées*		395 369 852 247			25 923 085,50
Ecarts de conversion - augmentation des créances d'exploitation et HAO	*XAF*	*7 243 684 696*	*606,35*	*631,45*	*474 944,30*
Ecarts de conversion - augmentation des créances financières	*XAF*		*606,35*	*631,45*	
Ecarts de conversion - diminution des dettes d'exploitation et HAO	*XAF*	*343 631 780 660*	*606,35*	*631,45*	*22 530 792,32*
Ecarts de conversion - diminution des dettes financières	*XAF*	*44 494 386 891*	*606,35*	*631,45*	*2 917 348,88*

TRANSFERTS DE CHARGES

Libellés	Année 2024	Année 2023	Variation en %
Transferts de charges d'exploitation : détailler la nature des charges transférées			
Refacturation frais de cantine personnel extérieur			
Transferts de charges financières : détailler la nature des charges transférées			

Commentaire

Les écarts de conversion concernent les dettes et créances en monnaie autre que la monnaie de tenue de compte (dollar US). La variation des Ecarts de conversion est liée à l'effet conjugué de l'augmentation du taux de clôture (631,45 contre 594,27 à clôture 2023) et du niveau des créances.

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification unique (NIU) : M 2 0 0 5 1 1 0 0 0 0 0 4 2 1 0 3 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 13 : CAPITAL

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Valeur nominale des actions ou des parts : 260 807 564,00

Nom et Prénoms	Nationalité	Nature des actions ou parts (ordinaires ou préférences)	Nombre	Montant total	Cessions ou remboursements en cours d'exercice
Etat congolais	congolaise	par dotation	1	260 807 564,00	
Apporteurs, capital non appelé					
TOTAL				260 807 564,00	

Commentaire

Le capital social de 260 807 564 USD n'a pas connu de mouvement au 31/12/2024.

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M 2 0 0 5 1 1 0 0 0 0 0 4 2 1 0 3 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 14 : PRIMES ET RESERVES

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Libellés	Année 2024	Année 2023	Variation en valeur absolue
Primes d'apport			
Primes d'émission			
Primes de fusion	18 150 021,71	18 150 021,71	
Primes de conversion			
Autres primes			
TOTAL PRIMES	18 150 021,71	18 150 021,71	
Réserves légales	73 097 715,36	73 097 715,36	
Réserves statutaires			
Réserves de plus-values nettes à long terme			
Réserves d'attribution gratuite d'actions au personnel salarié et aux dirigeants			
Autres réserves réglementées			
TOTAL RESERVES INDISPONIBLES	73 097 715,36	73 097 715,36	
Réserves libres	946 735 231,50	868 783 561,79	77 951 670
Report à nouveau	262 824 342,54	310 763 028,17	47 938 686

Commentaire

La variation des primes et réserves s'explique essentiellement par :

- *l'affectation de 60% du résultat 2023 ;*
- *l'imputation des dotations aux amortissements antérieures en report à nouveau suite à la correction d'erreur de la valeur des CAPEX antérieurs du permis Banga Kayo ;*
- *l'imputation des dotations aux amortissements antérieures en report à nouveau suite à la correction d'erreur de la valeur des CAPEX des permis opérés par PERENCO.*

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M2005110000042103 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 16 A : DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Libellés	Année 2024	Année 2023	Variation en valeur absolue	Variation en %	Dettes à un an au plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus deux ans
Emprunts obligataires							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	146 789 260,98	187 656 355,28	40 867 094	-21,78%			146 789 260,98
Avances reçues de l'Etat							
Avances reçues et comptes courants bloqués							
Dépôts et cautionnements reçus	200 773,74	200 773,74					200 773,74
Intérêts courus	44 227 908,98	22 384 718,40	21 843 191	97,58%	21 843 190,58	22 384 718,40	
Avances assorties de conditions particulières							
Autres emprunts et dettes	199 369 960,86	199 431 343,80	61 383	-0,03%			199 369 960,86
Dettes liées à des participations							
Comptes permanents bloqués des établissements et des succursales							
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	390 587 904,56	409 673 191,22	19 085 287	-4,66%	21 843 190,58	22 384 718,40	346 359 995,58
Crédit bail immobilier							
Crédit bail mobilier							
Location - vente							
Intérêts courus							
Autres location - acquisition							
TOTAL DETTES DE LOCATION-ACQUISITION							
Provisions pour litiges							
Provisions pour garanties donnés aux clients							
Provisions pour pertes sur marchés à achèvement futur							
Provisions pour pertes de change							
Provisions pour impôts							
Provisions pour pensions et obligations assimilées	5 402 599,28	4 651 195,66	751 404	16,16%	2 162 356,16	1 553 397,12	1 686 846,00
Actif du régime de retraite							
Provisions pour restructuration							
Provisions pour amendes et pénalités							
Provisions de propre assureur							
Provisions pour démantèlement et remise en état	62 475 612,15	60 160 533,71	2 315 078	3,85%	2 315 078,44	31 251 225,25	28 909 308,46
Provisions de droits à déduction							
Autres provisions	7 780 687,62	7 783 681,59	2 994	-0,04%	23 548,23	7 590 856,49	166 282,90
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	75 658 899,05	72 595 410,96	3 063 488	4,00%	4 500 982,83	40 395 478,86	30 762 437,36

Commentaire

La variation des dettes financières et ressources assimilées s'explique essentiellement par le paiement des échéances contractuelles de l'emprunt EBI.

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M2005110000042103 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 16 B : ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES (METHODE ACTUARIELLE)

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

HYPOTHESES ACTUARIELLES		
Libellés	Année 2024	Année 2023
Taux d'augmentation des salaires	1,06%	1,05%
Taux d'actualisation	6,25%	6,25%
Taux d'inflation		
Probabilité d'être présent dans l'entité à la date de départ à la retraite	100,00%	100,00%
Probabilité d'être en vie à l'âge de départ à la retraite (table de mortalité)	98,72%	99,31%
Taux de rendement effectif des actifs du régime		

VARIATION DE LA VALEUR DE L'ENGAGEMENT DE RETRAITE AU COURS DE L'EXERCICE		
Libellés	Année 2024	Année 2023
Obligation au titre des engagements de retraite à l'ouverture	4 651 195,66	3 714 925,83
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 076 658,02	836 509,67
Coût financier		226 301,86
Pertes actuarielles / (gain)	(325 254,40)	(126 541,69)
Prestations payées au cours de l'exercice		
Coût des services passés		
Obligation au titre des engagements de retraite à la clôture	5 402 599,28	4 651 195,66

Commentaire

Les montants de l'engagement de départ à la retraite sont ceux évalués au 31 décembre 2024, conformément aux dispositions de la loi n°48-2024 du 30 décembre 2024 fixant l'âge d'admission à la retraite des travailleurs relevant du code du travail.

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M2005110000042103 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 16 C : ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Libellés	Année 2024	Année 2023
Actif éventuel		
Litiges		
Passif éventuel		
Litiges		
- litiges en cours NDINGA Rufin c/SNPC	7 918,23	30 155,04
- litiges en cours World Investiment c/SNPC		
- ECB CHALAPES BOSSOIRS C/ SNPC	101 076,24	41 611,37
-'NGOLION, AKOUALA et AKINDI c/SNPC et Ministère	47 509,40	51 882,30
-NDONDI Yvon C/ SNPC	9 501,88	34 588,20
-ENGAMBET Dimi c/ SNPC	11 912,69	17 294,10
-MP et SNPC/ETABA Welcom, OKIELI Eustache et autres	11 912,69	17 294,10

Commentaire

Les passifs éventuels concernent le risque des conflits sociaux et commerciaux, évalué au 31/12/2024.

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M 2 0 0 5 1 1 0 0 0 0 0 4 2 1 0 3 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 17 : FOURNISSEURS D'EXPLOITATION

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Libellés	Année 2024	Année 2023	Variation en %	Dettes à un an au plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus deux ans
Fournisseurs dettes en compte (hors groupe)	74 519 673,85	21 026 889,23	254,40%	74 519 673,85		
Fournisseurs effets à payer (hors groupe)						
Fournisseurs, dettes et effets à payer groupe	27 198 652,66	20 844 995,19	30,48%	24 289 686,38	2 908 966,28	
Fournisseurs factures non parvenues (hors groupe)	3 075 098,93	1 032 126,15	197,94%	3 075 098,93		
Fournisseurs factures non parvenues groupe						
TOTAL FOURNISSEURS	104 793 425,44	42 904 010,57	144,25%	101 884 459,16	2 908 966,28	
Fournisseurs, avances et acomptes (hors groupe)	(8 381 569,72)	(2 242 548,86)	273,75%	(8 381 569,72)		
Fournisseurs, avances et acomptes groupe	(916 203,06)	(841,37)	108794,19%	(916 203,06)		
Autres fournisseurs débiteurs						
TOTAL FOURNISSEURS DEBITEURS	(9 297 772,78)	(2 243 390,23)	314,45%	(9 297 772,78)		

Commentaire

La variation des fournisseurs d'exploitation s'explique essentiellement par l'augmentation des dettes fournisseurs au 31/12/2024.

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M2005110000042103 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 18 : DETTES FISCALES ET SOCIALES

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Libellés	Année 2024	Année 2023	Variation en valeur absolue	Variation en %	Dettes à un an au plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus deux ans
Personnel avances et acomptes							
Personnel rémunérations dues							
Autres personnels	11 155 016,16	7 813 044,40	3 341 972	42,77%	10 456 337,67	698 678,49	
Caisse de sécurité sociale							
Caisse de retraite	156 623,74	152 468,73	4 155	2,73%	156 623,74		
Autres organismes sociaux	99 190,47	104 406,81	5 216	-5,00%	99 190,47		
TOTAL DETTES SOCIALES	11 410 830,37	8 069 919,94	3 340 910	41,40%	10 712 151,88	698 678,49	
Etat, impôts sur les bénéfices							
Etat, impôts et taxes	20 998 889,42	21 350 810,05	351 921	-1,65%	1 022 668,64	5 171 614,61	14 804 606,17
Etat, T.V.A.	277 969,30	269 301,44	8 668	3,22%	93 307,34	184 661,96	
Etat, impôts retenus à la source	4 643 241,04	2 242 629,19	2 400 612	107,04%	3 957 776,92	685 464,12	
Autres dettes Etat	5 052 658,36	5 056,32	5 047 602	99827,58%	5 051 469,94	1 188,42	
TOTAL DETTES FISCALES	30 972 758,12	23 867 797,00	7 104 961	29,77%	10 125 222,84	6 042 929,11	14 804 606,17
TOTAL DETTES SOCIALES ET FISCALES	42 383 588,49	31 937 716,94	10 445 872	32,71%	20 837 374,72	6 741 607,60	14 804 606,17

Commentaire

La variation des dettes fiscales et sociales est due principalement :

- *aux provisions pour congés payés ;*
- *aux impôts et taxes dus de décembre 2024.*

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO | Tour SNPC - Centre ville | BP 188 | Brazzaville

N° d'identification fiscale : M 2 0 0 5 1 1 0 0 0 0 0 4 2 1 0 3 | Exercice clos le : 31/12/2024 | Durée (en mois) : 12

NOTE 19 : AUTRES DETTES ET PROVISIONS POUR RISQUES A COURT TERME

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Libellés	Année 2024	Année 2023	Variation en valeur absolue	Variation en %	Dettes à un an au plus	Dettes à plus d'un an et à deux ans au plus	Dettes à plus deux ans
Organismes internationaux							
Apporteurs, opérations sur le capital							
Associés, compte courant							
Associés dividendes à payer							
Groupe, comptes courants	32 273 588,57	21 380 080,77	10 893 508	50,95%	10 801 565,76	2 157 716,64	19 314 306,17
Autres dettes associés							
TOTAL DETTES ASSOCIES	32 273 588,57	21 380 080,77	10 893 508	50,95%	10 801 565,76	2 157 716,64	19 314 306,17
Créditeurs divers	3 032 736 544,51	2 493 067 185,81	539 669 359	21,65%	539 971 298,40	328 974 968,00	2 163 790 278,11
Obligataires							
Rémunérations d'administrateurs							
Compte du factor							
Versements restant à effectuer sur titres de placement non libérés							
Compte transitoire ajustement spéciale lié à la révision du SYSCOHADA compte passif voir Note 8A							
Autres créditeurs divers							
TOTAL CREDITEURS DIVERS	3 032 736 544,51	2 493 067 185,81	539 669 359	21,65%	539 971 298,40	328 974 968,00	2 163 790 278,11
Comptes permanents non bloqués des établissements et des succursales							
Comptes de liaison charges et produits							
Comptes de liaison des sociétés en participation							
TOTAL COMPTES DE LIAISON							
TOTAL AUTRES DETTES	3 065 010 133,08	2 514 447 266,58	550 562 867	21,90%	550 772 864,16	331 132 684,64	2 183 104 584,28
Provisions pour risques à court terme (voir note 28)	138 242 067,46	90 061 445,60	48 180 622	53,50%	138 242 067,46		

Commentaire

La variation des autres dettes et provisions pour risque à court terme concerne essentiellement les avances des partenaires pétroliers.

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M 2 0 0 5 1 1 0 0 0 0 0 4 2 1 0 3 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 20 : BANQUES, CREDIT D'ESCOMPTE ET DE TRESORERIE

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Libellés	Année 2024	Année 2023	Variation en %
Escomptes de crédit de campagne			
Escomptes de crédit ordinaire			
TOTAL: BANQUES, CREDITS D'ESCOMPTE ET DE TRESORERIE			
Banques locales	86 516 388,65	68 110 161,30	27,00%
Banques autres états région (CEMAC)			
Autres banques		1 832 224,86	-100,00%
Banques intérêts courus			
Crédit de trésorerie			
TOTAL: BANQUES, CREDITS DE TRESORERIE	86 516 388,65	69 942 386,16	24,00%
TOTAL GENERAL	86 516 388,65	69 942 386,16	24,00%

Commentaire

La variation de ce poste concerne les lignes de crédit obtenues auprès des établissements financiers.

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M2005110000042103

Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 21 : CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Libellés	Année 2024	Année 2023	Variation en %
Ventes dans la Région CEMAC			
Ventes hors Région			
Ventes groupe			
Ventes sur internet			
Rabais, remises, ristournes accordés (non ventilés)			
4 TOTAL: VENTES MARCHANDISES			
Ventes dans la Région CEMAC	971 267 865,68	941 244 827,90	3,00%
Ventes hors Région	180 084 976,79	285 371 334,44	-37,00%
Ventes groupe			
Ventes sur internet			
Rabais, remises, ristournes accordés (non ventilés)			
TOTAL: VENTES PRODUITS FABRIQUES	1 151 352 842,47	1 226 616 162,34	-6,00%
Ventes dans la Région CEMAC			
Ventes hors Région			
Ventes groupe			
Ventes sur internet			
Rabais, remises, ristournes accordés (non ventilés)			
TOTAL: VENTES DE TRAVAUX ET SERVICES			
Produits accessoires	24 490 664,00	34 234 353,68	-28,00%
TOTAL : CHIFFRE D'AFFAIRES	1 175 843 506,47	1 260 850 516,02	-7,00%
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Autres produits	94 238 640,91	128 853 826,99	-27,00%
TOTAL: AUTRES PRODUITS	94 238 640,91	128 853 826,99	-27,00%
TOTAL	1 270 082 147,38	1 389 704 343,01	-9,00%

Commentaire :

La diminution du chiffre d'affaires s'explique essentiellement par :

- ✓ *la baisse des quantités de pétrole brut vendues d'environ un million de barils, due à la réduction du pourcentage d'intérêt de participation, de 100% à 15%, à compter du 1er juillet 2023 sur les permis Loango II et Zatchi II ;*
- ✓ la baisse des prix de vente de pétrole brut d'environ 2 $/bbl.

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M2005110000042103 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 22 : ACHATS

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Libellés	Année 2024	Année 2023	Variation en %
Achats dans la Région CEMAC			
Achats hors Région			
Achats groupe			
TOTAL: ACHATS DE MARCHANDISES			
Achats dans la Région CEMAC			
Achats hors Région			
Achats groupe			
TOTAL: ACHATS MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES LIEES			
Matières consommables			
Matières conbustibles			
Produits d'entretien		52 088,12	-100,00%
Fournitures d'atelier, d'usine et de magasin	59 333 878,24	56 980,47	104030,00%
Eau	93 593,25	48 485,74	93,00%
Electricité	142 434,63	344 797,66	-59,00%
Autres énergies	1 511 721,93	1 095 799,17	38,00%
Fournitures d'entretien	138 882,59	45 519,33	205,00%
Fournitures de bureau	723 173,16	355 081,88	104,00%
Petit matériel et outillages	273 600,85	197 743,70	38,00%
Achats études, prestations de services, de travaux matériels et équipements	76 290,14	798 466,51	-90,00%
Achats d'emballages			
Frais sur achats	78 098,26	45 235,24	73,00%
Remises, rabais, remises et ristournes			
TOTAL : AUTRES ACHATS	62 371 673,05	3 040 197,82	1952,00%

Commentaire

La variation du poste achats s'explique essentiellement par les achats stockés du matériel pétrolier et des consommations d'énergies sur les sites opérationnels de Koualouala II et Nanga I.

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M2005110000042103 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 23 : TRANSPORTS

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Libellés	Année 2024	Année 2023	Variation en %
Transports sur ventes	126 330,97	1 186 386,69	-89,00%
Transports pour le compte de tiers			
Transports du personnel	10 704,27	7 884,36	36,00%
Transports de plis	28 796,77	20 130,14	43,00%
Voyages et déplacements	16 313 711,84	9 040 106,19	80,00%
Transports administratifs			
TOTAL	16 479 543,85	10 254 507,38	61,00%

Commentaire

La variation des frais de transports s'explique essentiellement par la mise en œuvre du master plan formation des agents SNPC (le coût des frais de déplacements à l'étranger).

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M2005110000042103 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 24 : SERVICES EXTERIEURS

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Libellés	Année 2024	Année 2023	Variation en %
Sous-traitance générale	207 957 857	177 316 122	17,00%
Locations et charges locatives	5 721 261	10 775 136	-47,00%
Redevances de location acquisition			
Entretien, réparations et maintenance	6 415 784	10 182 472	-37,00%
Primes d'assurance	8 991 559	9 223 854	-3,00%
Etudes, recherches et documentation	147 577	689 547	-79,00%
Publicité, publications, relations publiques	5 397 999	4 794 402	13,00%
Frais de télécommunications	1 554 612	1 439 016	8,00%
Frais bancaires	1 900 727	4 732 846	-60,00%
Rémunérations d'intermédiaires et de conseils	35 420 881,55	28 079 615,99	26,00%
Frais de formation du personnel	7 922 759,35	8 474 338,74	-7,00%
Redevances pour brevets, licences, logiciels, concessions et droits similaires	186 376,63	231 875,96	-20,00%
Cotisations	40 269,55	13 642,83	195,00%
Autres charges externes	24 488 006,49	28 453 000,95	-14,00%
TOTAL	306 145 668,10	284 405 869,33	8,00%

Commentaire

La variation des services extérieurs s'explique essentiellement par l'augmentation des Opex sur les permis d'exploitation Moho Bilondo, Néné Banga, Mboundi, Yombo et Banga Kayo ainsi que la révision de la police d'assurance.

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M2005110000042103 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 25 : IMPOTS ET TAXES

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Libellés	Année 2024	Année 2023	Variation en %
Impôts et taxes directs	355 484 311,34	347 898 272,56	2,00%
Impôts et taxes indirects		4 792,56	-100,00%
Droits d'enregistrement	917 016,68	293 721,02	212,00%
Pénalités et amendes fiscales	359,71	814 603,79	-100,00%
Autres impôts et taxes	580,55	190,65	205,00%
TOTAL	356 402 268,28	349 011 580,58	2,00%

Commentaire

La légère hausse des impôts et taxes s'explique par le niveau des prix de pétroles bruts appliqués sur la fiscalité de l'Etat (redevance minière et profit oil).

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M200511000042103

Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 26 : AUTRES CHARGES

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Libellés	Année 2024	Année 2023	Variation en %
Pertes sur créances clients	1 077 776		
Pertes sur autres débiteurs	337		
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			
Valeur comptable des cessions courantes d'immobilisations			
Indemnités de fonction et autres rémunérations d'administrateurs	9 320,88	5 906 162,18	-100,00%
Dons et mécénat	11 989 986,16	8 917 735,25	34,00%
Autres charges diverses	16 224 894,47	7 773 708,41	109,00%
Charges pour provisions et provisions pour risques à court terme d'exploitation (voir Note 28)	161 261 258,23	205 433 628,94	-22,00%
TOTAL	190 563 572,59	228 031 234,78	-16,00%

Commentaire

La variation de ce poste porte essentiellement sur le niveau de dotations aux provisions pour risques à court terme d'exploitation.

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M200511000042103 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 27 A : CHARGES DE PERSONNEL

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Libellés	Année 2024	Année 2023	Variation en %
Rémunérations directes versées au personnel	18 952 226,61	16 771 486,51	13,00%
Indemnités forfaitaires versées au personnel	7 090 672,46	5 860 300,05	21,00%
Charges sociales	1 364 126,95	1 286 708,02	6,00%
Rémunérations et charges sociales de l'exploitant individuel			
Rémunération transférée de personnel extérieur	1 460 431,64	5 650 986,37	-74,00%
Autres charges sociales	2 859 772,01	3 337 318,28	-14,00%
TOTAL	31 727 229,67	32 906 799,23	-4,00%

Commentaire

La baisse des charges de personnel s'explique essentiellement par la résiliation des contrats de prestation de mis à disposition du personnel opérant sur les permis d'exploitation MKB II, Loango II et Zatchi II.

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M 2 0 0 5 1 1 0 0 0 0 0 4 2 1 0 3

Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 27 B : EFFECTIFS, MASSE SALARIALE ET PERSONNEL EXTÉRIEUR

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

EFFECTIF ET MASSE SALARIALE / QUALIFICATIONS	EFFECTIFS							MASSE SALARIALE						
	NATIONAUX		AUTRES ÉTATS DE LA CEMAC		HORS CEMAC		TOTAL	NATIONAUX		AUTRES ÉTATS DE LA CEMAC		HORS CEMAC		TOTAL
	M	F	M	F	M	F		M	F	M	F	M	F	
1. CADRES SUPÉRIEURS	68	18					86	9 692 855,18	2 066 709,97					11 759 565,14
2. TECHNICIENS SUPÉRIEURS ET CADRES MOYENS	136	77					213	8 436 943,86	4 902 585,49					13 339 529,36
3. TECHNICIENS, AGENTS DE MAÎTRISES ET OUVRIERS QUALIFIES	74	58					132	2 764 744,80	2 174 239,61					4 938 984,41
4. EMPLOYÉS, MANŒUVRES, OUVRIERS ET APPRENTIS	10	1					11	202 402,58	26 316,53					228 719,11
TOTAL (1)	288	154					442	21 096 946,43	9 169 851,60					30 266 798,03
PERMANENTS														30 266 798,03
SAISONNIERS														

2. PERSONNEL EXTERIEUR	NATIONAUX		AUTRES ÉTATS DE LA CEMAC		HORS CEMAC		TOTAL	FACTURATION A L'ENTREPRISE	
	M	F	M	F	M	F		M	F
1. CADRES SUPÉRIEURS									
2. TECHNICIENS SUPÉRIEURS ET CADRES MOYENS									
3. TECHNICIENS, AGENTS DE MAÎTRISES ET OUVRIERS QUALIFIES	41	30					71	843 347,85	617 083,79
4. EMPLOYÉS, MANŒUVRES, OUVRIERS ET APPRENTIS									
TOTAL (2)	41	30					71	843 347,85	617 083,79
PERMANENTS							71		
SAISONNIERS									
TOTAL (1 + 2)	329	184					513	21 940 294,28	9 786 935,39

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : Note_1!P4

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M 2 0 0 5 1 1 0 0 0 0 0 4 2 1 0 3

Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 28 : PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

NATURE / SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B			C			D = A + B - C
	PROVISIONS A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS			DIMINUTIONS : REPRISES			PROVISIONS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
		D'EXPLOITATION	FINANCIERES	HORS ACTIVITES ORDINAIRES	D'EXPLOITATION	FINANCIERES	HORS ACTIVITES ORDINAIRES	
1. Provisions réglementées								
2. Provisions financières pour risques et charges	72 595 410,96		3 415 284,69			351 796,60		75 658 899,05
3. Dépréciations des immobilisations	226 195 821,11	6 646 175,40			21 484 053,67			211 357 942,84
TOTAL : DOTATIONS	298 791 232,07	6 646 175,40	3 415 284,69		21 484 053,67	351 796,60		287 016 841,89
4. Dépréciations des stocks	721 594,07	23 019 190,77			721 594,07			23 019 190,77
5. Dépréciations actifs circulant HAO								
6. Dépréciations fournisseurs	1 672 925,00				1 672 925,00			
7. Dépréciations clients	79 054 382,46				1 077 775,71			77 976 606,75
8. Dépréciations autres créances	158 102 793,24							158 102 793,24
9. Dépréciations titres de placement								
10. Dépréciations valeurs à encaisser								
11. Dépréciations disponibilité	214,20							214,20
12. Dépréciations et provisions pour risques à court terme exploitation	90 061 445,60	138 242 067,46			90 061 445,60			138 242 067,46
13. Dépréciations et provisions pour risques à court terme à caractère financier								
TOTAL : CHARGES POUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS A COURT TERME	329 613 354,57	161 261 258,23			93 533 740,38			397 340 872,42
TOTAL	628 404 586,64	167 907 433,63	3 415 284,69		115 017 794,05	351 796,60		684 357 714,31

Commentaire

- ✓ *Les provisions financières pour risques et charges concernent la constitution des provisions RES sur les champs MKB II, Kombi-Likalala-Libondo, Emeraude II, Tchibouela II, Tchendo II et Tchibeli-Litanzi II ;*
- ✓ *Les dépréciations des stocks concernent les stocks du matériel pétrolier et de production, suite à l'évaluation des prix de bruts post-clôture ;*
- ✓ *Les dépréciations pour risque à court terme concernent les écarts de conversion actifs.*

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M2005110000042103

Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 29 : CHARGES ET REVENUS FINANCIERS

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Libellés	Année 2024	Année 2023	Variation en %
Intérêts des emprunts	(23 552 440,63)	(30 396 408,90)	-23,00%
Intérêts dans loyers de locations acquisition			
Escomptes accordés			
Autres intérêts	(37 291 297,24)	(29 793 391,93)	25,00%
Escomptes des effets de commerce			
Pertes de change	(6 979 980,03)	(7 822 231,43)	-11,00%
Pertes sur cessions de titres de placement			
Malis provenant d'attribution gratuite d'actions au personnel salarié et aux dirigeants			
Pertes sur risques financiers			
Charges pour dépréciations et provisions pour risques à court terme à caractère financier (voir note 28)			
SOUS TOTAL : FRAIS FINANCIERS	(67 823 717,90)	(68 012 032,26)	
Intérêts de prêts et créances diverses	1 633 926,07	2 406 401,29	-32,00%
Revenus de participations	94 000 798,07	77 833 922,45	21,00%
Escomptes obtenus			
Revenus de placement			
Gains de change	10 986 335,34	4 596 350,85	139,00%
Gains de cessions de titres de placement			
Gains de risques financiers			
Reprises de charges pour dépréciation et provisions pour risques à court terme à caractère financier (voir note 28)			
SOUS TOTAL : REVENUS FINANCIERS	106 621 059,48	84 836 674,59	26,00%
TOTAL	38 797 341,58	16 824 642,33	131,00%

Commentaire

La variation des charges et revenus financiers s'explique essentiellement par :

- ✓ *les charges d'intérêts générées par les emprunts bancaires ;*
- ✓ *les revenus de participation.*

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M 2005110000042103

Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 30 : AUTRES CHARGES ET PRODUITS HAO

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Libellés	Année 2024	Année 2023	Variation en %
Charges HAO constatés (1) à détailler			
(1)			
(1)			
Pertes sur créances HAO			
Dons et libéralités accordés			
Abandons de créances consentis			
Charges provisionnées HAO			
Dotations hors activités ordinaires			
Participation des travailleurs			
Subventions d'équilibre			
SOUS TOTAL : AUTRES CHARGES HAO			
Produits HAO constatés (1) à détailler		8 898,86	-100,00%
(1) Fusion FININCO AVANCE TITRE BVMAC			
Fusion FININCO IDC			
Dons et libéralités obtenus			
Abandons de créances obtenus			
Transferts de charges HAO			
Reprises des charges pour dépréciations et provisions à court terme HAO			
Reprises hors activités ordinaires			
SOUS TOTAL : AUTRES PRODUITS HAO		8 898,86	-100,00%
TOTAL		8 898,86	-100,00%

Commentaire

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M 2 0 0 5 1 1 0 0 0 0 0 4 2 1 0 3 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 31 : RÉPARTITION DU RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

NATURE DES INDICATIONS \ EXERCICES CONCERNES (1)	2024	2023	2022	2021	2020
STRUCTURE DU CAPITAL À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (2)					
Capital social	260 807 564,00	260 807 564,00	260 807 564,00	260 807 564,00	260 807 564,00
Actions ordinaires					
Actions à dividendes prioritaires (A.D.P.) sans droit de vote					
Actions nouvelles à émettre :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice du droit de souscription					
OPÉRATIONS ET RÉSULTAT DE L'EXERCICE (3)					
Chiffre d'affaires hors-taxes	1 175 843 506,47	1 260 850 516,02	1 595 554 734,50	1 107 362 304,15	621 742 943,10
Résultat des activités ordinaires (R.A.O.) hors dotations et reprises (exploitation et financières)	397 112 119,86	482 455 328,91	570 735 284,11	444 246 621,61	378 687 319,17
Participation des travailleurs aux bénéfices	0	0	0	0	
Impôt sur le résultat	0	0	0	0	
Résultat net (4)	34 121 923,46	122 923 786,91	110 507 439,31	35 280 756,03	(112 690 622,23)
RÉSULTAT ET DIVIDENDE DISTRIBUES					
Résultat distribué (5)	44 972 117,14	44 202 975,72	0,00		
Dividende attribué à chaque action	n/a	n/a	n/a	n/a	
PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE					
Effectif moyen des travailleurs au cours de l'exercice (6)					
Effectif moyen de personnel extérieur					
Masse salariale distribuée au cours de l'exercice (7)	26 042 899,07	22 631 786,56	20 857 124,22	19 971 602,95	18 132 849,90
Avantages sociaux versés au cours de l'exercice (8) {Sécurité sociale, œuvres sociales}	4 223 898,96	4 624 026,30	3 095 158,16	3 043 701,19	2 276 301,12
Personnel extérieur facturé à l'entité (9)	1 460 431,64	5 650 986,37	1 174 080,36	1 099 350,13	727 256,35

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M 2005110000042103

Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 32 : PRODUCTION DE L'EXERCICE

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

DÉSIGNATION DU PRODUIT	UNITÉ DE QUANTITÉ CHOISIE	PRODUCTION VENDUE DANS LA REGION CEMAC		PRODUCTION VENDUE DANS LES AUTRES PAYS DE L'OHADA		PRODUCTION VENDUE HORS CEMAC		PRODUCTION IMMOBILISEE		STOCK OUVERTURE DE L'EXERCICE		STOCK CLÔTURE DE L'EXERCICE	
		Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Nkossa Blend	bbl	19 228,00	1 487 180,27							5 718,38	391 511,72	5 738,82	400 088,21
Djéno Mélange	bbl	4 495,62	352 551,74			1 759 741,71	134 851 902,83			80 669,49	2 461 075,40	228 673,36	10 278 121,20
Yombo Fuel	bbl					499 984,00	42 709 133,26			212 949,00	4 942 094,38		0,00
Nemba	bbl												0,00
Butane	bbl												0,00
Propane	bbl									17 421,30	1 221 045,29	20 613,48	1 720 841,87
Gaz Litchendjili	sm3	5 540,14	779 192,10										
Gaz Néné	sm3	4 070,50	571 582,33										
GNL						336 947,14	2 523 940,70						
TOTAL		33 334,26	3 190 506,44	0,00	0,00	2 596 672,85	180 084 976,79	0,00	0,00	316 758,17	9 015 726,79	255 025,66	12 399 051,28

Désignation Entité : Société Nationale des Pétroles du Congo

Sigle usuel : S.N.P.C.

Adresse : Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO Tour SNPC - Centre ville BP 188 Brazzaville

N° d'identification fiscale : M 2005110000042103 Exercice clos le : 31/12/2024 Durée (en mois) : 12

NOTE 34 : FICHE DE SYNTHESE DES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

(EN MILLIERS DE DOLLAR USD)	2024	2023	Variation en %
ANALYSE DE L'ACTIVITE			
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION			
Chiffre d'affaires	1 175 843,51	1 260 850,52	-7,00%
Marge commerciale			
Valeur ajoutée	390 042,01	498 537,49	-22,00%
Excédent brut d'exploitation (EBE)	358 314,78	465 630,69	-23,00%
Résultat d'exploitation	(2 360,34)	83 595,43	-103,00%
Résultat financier	36 482,26	39 338,83	-7,00%
Résultat des activités ordinaires	34 121,92	122 934,26	-72,00%
Résultat hors activités ordinaires		(10,47)	-100,00%
Résultat net	34 121,92	122 923,79	-72,00%
DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT			
Excédent brut d'exploitation (EBE)	358 314,78	465 630,69	-23,00%
+ Valeurs comptables des cessions courantes d'immobilisation (compte 654)			
- Produits des cessions courante d'immobilisation (compte 754)			
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT D'EXPLOITATION	358 314,78	465 630,69	-23%
+ Revenus financiers	95 634,72	80 240,32	19,00%
+ Gains de change	10 986,34	4 596,35	139,00%
+ Transferts de charges financières			
+ Produits HAO		8,90	-100,00%
+ Transferts de charges HAO			
- Frais financiers	(60 843,74)	(60 189,80)	1,00%
- Pertes de change	(6 979,98)	(7 822,23)	-11,00%
- Charges HAO			
- Participation			
- Impôts sur le résultat			
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.) *	397 112,12	482 464,23	-18,00%
- Distributions de dividendes opérées durant l'exercice	(44 972,12)	(44 202,98)	2,00%
= AUTOFINANCEMENT	352 140,00	438 261,25	-20,00%
ANALYSE DE LA RENTABILITE			
Rentabilité économique = Résultat d'exploitation (a) / (Capitaux propres + dettes financières)	-0,11%	3,91%	-103,00%
Rentabilité financière = Résultat net / Capitaux propres	2,14%	7,43%	-71,00%
ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIERE			
Capitaux propres et ressources assimilées	1 595 736,80	1 654 525,68	-4,00%
+ Dettes financières * et autres ressources assimilées (b)	466 246,80	482 268,60	-3,00%
= RESSOURCES STABLES	2 061 983,60	2 136 794,28	-4,00%
- Actif immobilisé (b)	(4 297 718,66)	(3 778 067,64)	14,00%
= FONDS DE ROULEMENT (1)	(2 235 735,06)	(1 641 273,36)	36,00%
Actif circulant d'exploitation (b)	1 547 398,75	1 377 541,26	12,00%
- Passif circulant d'exploitation (b)	(3 753 462,94)	(2 998 683,26)	25,00%
= BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (2)	(2 206 064,19)	(1 621 141,99)	36,00%
Actif circulant HAO (b)			
- Passif circulant HAO (b)	(23 616,56)	(4 470,47)	428,00%
= BESOIN DE FINANCEMENT HAO (3)	(23 616,56)	(4 470,47)	428,00%
BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4) = (2) + (3)	(2 229 680,75)	(1 625 612,46)	37,00%
TRESORERIE NETTE (5) = (1) - (4)	(6 054,31)	(15 660,89)	-61,00%
Contrôle : trésorerie nette = (trésorerie - actif) - (trésorerie - passif)	(6 054,31)	(15 660,89)	-61,00%
ANALYSE DE LA VARIATION DE LA TRESORERIE			
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	934 820,79	790 295,89	18,00%
- Flux de trésorerie des activités d'investissement	(862 185,28)	(759 350,58)	14,00%
+ Flux de trésorerie des activités de financement	(63 028,93)	(126 735,99)	-50,00%
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE	9 606,59	(95 790,68)	-110,00%
ANALYSE DE LA VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET			
Endettement financier brut (Dettes financières* + Trésorerie - passif)	477 104,29	339 730,81	40,00%
- Trésorerie - actif	(80 462,08)	(54 281,49)	48,00%
= ENDETTEMENT FINANCIER NET	396 642,21	285 449,31	39,00%

(a) Résultat d'exploitation après impôt théorique sur le bénéfice.

(b) Les écarts de conversion doivent être éliminés afin de ramener les créances et les dettes concerner à leur valeur initiale.

Dettes financières* = emprunts et dettes financières diverses de location acquisition.

Désignation Entité :	Société Nationale des Pétroles du Congo			Sigle usuel :	S.N.P.C.
Adresse :	Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO	Tour SNPC - Centre ville	BP 188	Brazzaville	
N° d'identification fiscale :	M 2005110000042103	Exercice clos le :	31/12/2024	Durée (en mois) :	12

NOTE 35 : LISTE DES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES A FOURNIR

NOTE OBLIGATOIRE POUR LES ENTITES AYANT UN EFFECTIF DE PLUS DE 250 SALARIES

Liste des informations sociales, environnementales et sociétales à fournir	
INFORMATIONS SOCIALES	
Emploi :	
• l'effectif total et la répartition des salariiés par sexe, âge et zone géographique ;	*442 agents au total ayant fait l'objet de rémunération en 2024 : 231 de sexe masculin et 136 de sexe feminin ; l'âge varie entre 21 à 61 ans.*
• les embauches et les licenciements ;	*51 embauches .*
• les rémunérations et leur évolution.	*confère Note 27B*
Relations sociales :	
• l'organisation du dialogue social ;	*Le dialogue social se fait à travers les rencontres régulières entre la Direction Générale et les représentants du personnel.*
• le bilan des accords collectifs.	*Bonne application de la convention collective.*
Santé et sécurité :	
• les conditions de santé et de sécurité au travail ;	*Prise en charge à 100% des salariés et de leurs ayants droits.*
• le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail.	*En cours*
Formation :	
• les politiques mises en œuvre en matière de formation ;	*La formation est l'un des axes prioritaires de la Direction Générale définie dans le Programme Performance 2025. La politique de la SNPC est de la considérer en investissement et de privilèger les immersions auprès des partenaires pétroliers et au sein du groupe.*
• le nombre total d'heures de formation.	*Le nombre d'heures de formation défini est d'environ 135 046 heures/an pour un coût total de 13 002,313 KUS.*
Egalité de traitement :	
• les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ;	*Les objectifs assignées sont sans discrimination entre les femmes et les hommes en leur rang et grade.*
• les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées.	

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	
Politique générale en matière environnementale :	
• l'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement ;	***- Conformité aux textes législatifs et réglementaires ;*** ***- Réalisation des études d'impacts environnementales et sociales (EIES) ;*** ***- Mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;*** ***- Elaboration et mise en œuvre des règles/procédures relative à la préservation de l'environnement en exploitation, à la gestion des déchets et à la lutte antipollution ;*** ***- Réalisation des formations sur la protection de l'environnement et à la lutte anti-pollution ;*** ***- Dotation en équipements/matériels de lutte anti-pollution.***
• les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'envirennement ;	***- Sensibilisation Hygiène, Sécurité et Environnement ;*** ***- Gestion Sécurité et Environnement sur site ;*** ***- Connaissance et Prévention du Risque ;*** ***- Respect de l'Environnement ;*** ***- Tutorat Environnement ;*** ***- Management Sécurité et Environnement.***
• les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions.	***- Réalisation des études d'impacts environnementales et sociales (EIES) des études de dangers (HAZID, HAZOP, etc.) ;*** ***- Elaboration et suivi du Plan de Gestion Environnementale et Sociale ;*** ***- Réalisation des réunions de lancement d'opérations (RLO), des analyses des risques opérationnels (ARO), des Job Safety Analysis (JSA), etc ;*** ***- Elaboration et mise en œuvre des règles/procédures relative à la préservation de l'environnement en exploitation, à la gestion des déchets et à la lutte antipollution (Oil Spill Contingency Plan) ;*** ***- Réalisation des sensibilisations et formations en préservation de l'environnement et à la lutte anti-pollution ;*** ***- Préparation des équipes pour faire face à une situation de pollution ;*** ***- Dotation en équipements/matériels anti-pollution.***
Pollution et gestion des déchets :	
• les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement ;	***- Valorisation du gaz produit par la génération électrique in situ*** ***- Installation des compteurs gaz au nez des torches*** ***- Elaboration et mise en œuvre des procédures opérationnelles*** ***- Prévision et prévention des rejets accidentels*** ***- Interdiction des rejets incontrôlés dans le milieu naturel*** ***- Protection de la nappe phréatique par la construction des bourbiers en béton*** ***- Gestion des déchets liquides et solides par des filières agréées*** ***- Elaboration et mise en œuvre des règles/procédures sur le Suivi et le Reporting environnemental.***
• les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets ;	***- Conditionnement temporaire des déchets in situ dans des contenants dédiés et conformes ;*** ***- Gestion des déchets produits par des filières agréées ;*** ***- Suivi et traçabilité des déchets générés ;*** ***- Tri des déchets ;*** ***- Choix des méthodologies et options de traitements de déchets (élimination, valorisation, etc.) ;*** ***- Exemple de recyclage des déchets sur kundji (Site de production pétrolière de SNPC) ; traitement des déblais de forage par la méthode d'inertage par chaulage, stabilisation, cimentation pour la production des pavés dédiés aux couloirs piétons.***
• la prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité.	***- Non applicable sur le site pétrolier SNPC ;*** ***- Le cas échéant : Cartographie bruit, affichage des pictogrammes de port obligatoire des bouchons d'oreilles et casques anti bruit aux zones d'émissions de bruit à partir de 85 décibels, ex : CORAF.***
Utilisation durable des ressources :	
• la consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales ;	***- Approvisionnement et consommation de l'eau minérale ;*** ***- Existence des forages des puits d'eau pour l'alimentation des utilités en eau et fourniture des populations environnantes ;*** ***- Réalisation des contrôles qualité de l'eau courante.***
• la consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation ;	***- Mise en œuvre de la politique et des stratégies gouvernementales ;*** ***- Production de l'électricité à partir du gaz associé sur le site de Kundji.***
• la consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables.	***- Mise en œuvre de la politique et des stratégies gouvernementales ;*** ***- Réduction de la consommation d'énergie ;*** ***- Recours aux énergies renouvelables dans notre politique de consommation énergétique ;*** ***- Recours aux énergies renouvelables lors des réalisations des actions de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) par la SNPC Fondation, branche dédiée aux actions sociétales.***
Changement climatique :	
• les rejets de gaz à effet de serre.	***- Conformité à la réglementation et aux objectifs fixés par l'entreprise ;*** ***- Installation des compteurs gaz au nez des torches ;*** ***- Réduction des émissions des gaz à effet de serre par la génération électrique in situ via la valorisation du gaz produit ;*** ***- Choix des technologies et procédés moins polluants ;*** ***- Prévision et prévention des rejets accidentels ;*** ***- Interdiction des rejets incontrôlés dans le milieu naturel.***

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	
Protection de la biodiversité :	
● les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité.	***- Sensibilisations sur l'interdiction de la capture des animaux sauvages, des pratiques de chasse, d'achat et de vente des espèces fauniques sur et autour de nos sites d'opérations ;*** ***- Maîtrise opérationnelle des rejets vers le milieu naturel ;*** ***- Mise en place des pièges à huile, collecte des drains, construction des déshuileurs ;*** ***- Monitoring des eaux avant rejet ;*** ***- Prévention du risque de pollution : Carte de sensibilité écologique, Equipe d'intervention formée, équipements/matériels mis à disposition ;*** ***- Etat environnemental avant tout nouveau projet ;*** ***- Protection des espèces menacées pour les projets dans les zones Sensibles ;*** ***- Prise en compte de la biodiversité dans les clauses HSE des contracteurs;*** ***- Mise en place du projet de lutte contre les changements climatiques « Eco Zamba » à vocation de puits de carbone naturel.***
INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIETAUX EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE	
Impact territorial, économique et social de l'activité de la société :	
● en matière d'emploi et de développement régional ;	***Utilisation de la main d'œuvre locale sur le site opérationnel.***
● sur les populations riveraines ou locales.	***Aménagement de la route Kouakouala II et Nanga I***
Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société (associations d'insertion, établissements d'enseignement...) :	
● les conditions du dialogues avec ces personnes ou organisations ;	***Dialogue permanent avec les riverains***
● les actions de partenariat ou de mécénat.	***- Remise des kits scolaires dans les écoles et des équipements et produits medicaux dans les centres de santé;*** - ***Lancement et finalisation des travaux de construction des établissements scolaires.***
Sous-traitance et fournisseurs :	
● la prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux.	***- Mise à jour de la cartographie des risques HSE avec la société Exco Cacoges ;*** ***- le lancement des exercices d'évacuation des immeubles de la SNPC à Brazzaville et Pointe-Noire.***

NOTE 36 : TABLE DES CODES

TABLE DE CODES

1 - Code forme juridique ([1])

Société Anonyme (SA) à participation publique	0	0
Société Anonyme (SA)	0	1
Société à responsabilité limitée (SARL)	0	2
Société en Commandite Simple (SCS)	0	3
Société en Nom Collectif (SNC)	0	4
Société en Participation (SP)	0	5
Groupement d'Intérêt Economique (GIE)	0	6
Association	0	7
Société par Action Simplifiée (SAS)	0	8
Autre forme juridique (à préciser)	1	9

Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial

2 - Code Régime fiscal

Réel normal	1
Réel simplifié	2
Synthétique	3
Forfait	4

3 - Code pays du siège social

Pays OHADA ([2])	10	
Autres pays africains	2	1
France	2	3
Autres pays de l'Union Européenne	3	9
U. S. A.	4	0
Canada	4	1
Autres pays américains	4	9
Pays asiatiques	5	0
Autres pays	9	9

(1) Remplacer le premier 0 par 1 si l'entreprise bénéficie d'un agrément prioritaire

(2) Bénin = 01 ; Burkina = 02 ; Côte d'ivoire = 03 ; Guinée Bissau = 04 ; Mali = 05 ; Niger = 06
Sénégal = 07 ; Togo = 08 ; Cameroun = 09 ; Congo = 10 ; Gabon = 11 ; République Centrafrique = 12
Tchad = 13 ; Comores = 14 ; Guinée = 15 ; Guinée Equatoriale = 16 ; Congo RDC = 17

II.5 AUTRES NOTES ET INFORMATIONS

II.5.1 Variation des capitaux propres

Les capitaux propres ont évolué de la manière suivante au 31 décembre 2024

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Société Nationale des Pétroles du Congo — En Francs CFA

SITUATIONS ET MOUVEMENTS / RUBRIQUES	MONTANT A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023		AUTRES MOUVEMENTS			MONTANT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
		Distribution de Dividendes	Affectation	Apports nouveaux, subventions et dotations	Prélèvements, diminutions et reprises (-)	Résultat de l'exercice 2024	
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES *Nombre de titre composant le capital social (nominal de FCFA)*							
Capital	260 807 564,00						260 807 564,00
Capital social							
Capital par dotation	260 807 564,00						260 807 564,00
Capital personnel							
Compte de l'exploitant							
Apporteurs, capital souscrit, non appelé							
Primes et réserves	1 270 794 327,03		77 951 669,71		(47 938 685,63)		1 300 807 311,11
Primes d'apport, d'émission, de fusion	18 150 021,71						18 150 021,71
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	73 097 715,36						73 097 715,36
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves libres	868 783 561,79		77 951 669,71				946 735 231,50
Report à nouveau	310 763 028,17				(47 938 685,63)		262 824 342,54
Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	122 923 786,91	(44 972 117,14)	(77 951 669,77)			34 121 923,46	34 121 923,46
Autres capitaux propres							
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Amortissements dérogatoires							
Plus-values cession à réinvestir							
Fonds réglementés							
Provisions spéciales de réévaluation							
Provisions réglementées aux Immobilisations							
Provisions réglementées relatives aux stocks							
Provisions pour investissement							
Autres provisions et fonds réglementés							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 654 525 677,94	(44 972 117,14)	(0,06)		(47 938 685,63)	34 121 923,46	1 595 736 798,57

Commentaire :

Les capitaux propres ont été impactés par l'affectation en réserves du résultat de l'exercice 2023, le paiement des dividendes ainsi que les corrections apportées aux amortissements antérieurs.

II.5.2 Variation des emprunts et autres dettes financières diverses

Les emprunts ont évolué comme suit au 31 décembre 2024 :

VARIATION DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Société Nationale des Pétroles du Congo — En Francs CFA

SITUATIONS ET MOUVEMENTS / RUBRIQUES		MOUVEMENTS DE CAPITAUX				
	MONTANT A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	Nouveaux emprunts	Remboursements selon échéancier	Remboursements anticipés	Ecarts Conv	MONTANT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
Emprunts obligataires						
Intérêts courus s/ Emprunts obligataires						
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	187 656 355,28		(39 900 000,00)		(967 094,30)	146 789 260,98
Intérêts courus s/ Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	22 384 718,40	21 843 190,58				44 227 908,98
Avances reçues de l'Etat						
Intérêts courus s/ Avances reçues de l'Etat						
Avances reçues et comptes courants bloqués						
Intérêts courus s/ Avances reçues et comptes courants bloqués						
Dépôts et Cautionnements reçus	200 773,74					200 773,74
Intérêts courus s/ Dépôts et Cautionnements reçus						
Avances assorties de conditions particulières						
Intérêts courus s/ Avances assorties de conditions particulières						
Autres emprunts et dettes	199 431 343,80			(61 382,94)		199 369 960,86
Intérêts courus s/ Autres emprunts et dettes						
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	409 673 191,22	21 843 190,58	(39 900 000,00)	(61 382,94)	(967 094,30)	390 587 904,56
Dettes de location-acquisition / crédit-bail immobilier						
Dettes de location-acquisition / crédit-bail mobilier						
Dettes de location-acquisition / location-vente						
Dettes de location-acquisition / crédit-bail immobilier						
Dettes de location-acquisition / crédit-bail mobilier						
Dettes de location-acquisition / location-vente						
Autres dettes de location acquisition						
Autres dettes de location acquisition						
DETTES DE LOCATION-ACQUISITION						
Dettes liées à des participations						
Dettes liées à des sociétés en participations						
Comptes permanents bloqués des établissements et succursales						
DETTES LIEES A DES PARTICIPATIONS ET COMPTES DE LIAISON						
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	409 673 191,22	21 843 190,58	(39 900 000,00)	(61 382,94)	(967 094,30)	390 587 904,56

II.5.3 Variation des prêts et autres immobilisations financières diverses

Les prêts ont évolué comme suit au 31 décembre 2024 :

VARIATION DES PRETS

Exercice du..01/01/2024..au..31/12/2024

Société Nationale des Pétroles du Congo — En Francs CFA

SITUATIONS ET MOUVEMENTS / RUBRIQUES		MOUVEMENTS DE CAPITAUX			
	MONTANT A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	Nouveaux prêts	Remboursements selon échéancier	Remboursements anticipés	MONTANT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
Prêts et créances non commerciales - Prêts participatifs	26 677 401,61			(3 592 381,68)	23 085 019,93
Prêts et créances non commerciales - Prêts aux associés					
Prêts et créances non commerciales - Billets de fonds					
Prêts et créances non commerciales - Créances de location - financement					
Prêts et créances non commerciales - Titres prêtés					
Prêts et créances non commerciales - Autres prêts et créances	9 740,37			(9 740,37)	
Intérêts courus s/ Prêts et créances non commerciales - Prêts participatifs	1 298 393,31	442 258,61			1 740 651,92
Prêts au personnel	1 796 953,67	63 418,19	(366 393,01)		1 493 978,85
Intérêts courus s/ Prêts au personnel					
Créances sur l'Etat					
Intérêts courus s/ Créances sur l'Etat					
Titres immobilisés	17 219 554,79			(17 219 554,79)	
Intérêts courus s/ Titres immobilisés	113 854,64				113 854,64
Dépôts et cautionnemenst versés	2 446 858,52	33 641,94			2 480 500,46
Intérêts courus s/ Dépôts et cautionnemenst versés					
Créances rattachées à des participations et avances GIE					
Intérêts courus créances de location - financement					
Intérêts courus s/ Créances rattachées à des participations et avances GIE					
Immobilisations financières diverses	10 573 584,00				10 573 584,00
Intérêts courus s/ Immobilisations financières diverses					
TOTAL PRÊTS ET IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 136 340,91	539 318,74	(366 393,01)	(20 821 676,84)	39 487 589,80

II.5.4 Production annuelle de la SNPC par champ

PRODUCTION NETTE HUILE ET GAZ 2024 EN MBEP EN Q/P SNPC						
% SNPC	PERMIS	CHAMPS	QUALITE HC	2024	2023	2022
15%	EX-Haute Mer	Nkossa	Nkossa Blend	0,420	0,225	0,514
15%	EX-Haute Mer	Nsoko II	Nkossa Blend	0,053	0,063	0,081
38%	EX-Marine VII	Kitina II	Nkossa Blend	0,046	0,069	0,173
40%	EX-Marine VI	Djambala II	Nkossa Blend	0,004	0,010	0,020
34%	EX-Marine VI	Foukanda II	Nkossa Blend	0,163	0,182	0,186
10%	Marine X	Awa-Paloukou	Nkossa Blend	0,057	0,073	0,057
10%	Marine XII	Litchendjili	Nkossa Blend	0,036	0,072	0,094
10%	Marine XII	Néné Banga	Nkossa Blend	0,559	0,524	0,529
17%	M'BOUNDI	M'boundi	Nkossa Blend	0,641	0,598	0,613
100%	Kouilou	Kouakouala II	Nkossa Blend	0,103	0,023	0,032
		BRUT NKOSSA BLEND		**2,083**	**1,838**	**2,299**
15%	EX-Haute-mer	Moho Bilondo	Djeno	4,724	1,135	0,727
15%	EX-Haute-mer	Moho Nord	Djeno	0,000	3,543	4,125
15%	EX-Haute-mer	Moho Phase 1bis	Djeno	0,000	0,564	0,457
15%	Ex Madingo	Loango II	Djeno	0,133	0,581	0,799
15%	Ex Madingo	Zatchi II	Djeno	0,084	0,438	0,684
34%	EX-Marine VI	Mwafi III	Djeno	0,090	0,139	0,233
10%	Néné Banga	Néné Banga	Djeno	0,075	0,093	0,081
15%	EX - PNGF	Tchibouéla II	Djeno	0,597	0,713	0,732
15%	EX - PNGF	Tchendo II	Djeno	0,147	0,153	0,222
15%	EX - PNGF	Tchibéli II-Litanzi II	Djeno	0,820	0,806	0,350
20%	EX - PNGF	Kombi-Likalala-Libondo II	Djeno	0,591	0,659	0,842
15%	EX - PNGF	Bouatou	Djeno	0,175	0,184	
15%	IKALOU	Ikalou II	Djeno	0,009	0,028	
15,0038%	EX - PNGF	Emeraude II	Djeno	0,510	0,537	0,560
15%	Banga Kayo	Banga Kayo	Djeno	2,600	1,725	1,285
15%	Kayo	Holmonie	Djeno	0,016		
60%	MKB II	Kundji II	Djeno	0,030	0,220	0,266
20%	Pointe-Indienne	Pointe-Indienne	Djeno	0,011	0,012	0,010
		BRUT DJENO MELANGE		**10,611**	**11,529**	**11,372**
15%	EX-Haute Mer	Nkossa	Butane	0,010	0,015	0,042
	EX-Haute Mer	Nsoko	Butane	0,001	0,002	0,008
		GPL BUTANE		**0,011**	**0,017**	**0,050**
15%	EX-Haute Mer	Nkossa	Propane	0,018	0,023	0,069
	EX-Haute Mer	Nsoko	Propane	0,002	0,004	0,010
		GPL PROPANE		**0,020**	**0,027**	**0,079**
39%	Marine I	Yombo-Masseko	Fioul	0,182	1,180	1,224
20%	KLL	Kombi-Likalala-Libondo II	Fioul	1,062	0,222	0,196
		FIOUL YOMBO		**1,244**	**1,403**	**1,420**
7,5%	Lianzi	Lianzi	Nemba	0,056	0,050	0,059
		BRUT NEMBA		**0,056**	**0,050**	**0,059**
TOTAL PRODUCTION Q/P SNPC				**14,024**	**14,864**	**15,280**

II.5.5 Cession de production en quantité

CESSION DE PRODUCTION EN QUOTE-PART SNPC EN BARIL & SM^3 2024

Permis / champs	Qualité produit	%	REDEVANCE	TAX OIL	COST OIL AFFECTE	REMBOURSEMENT TERMINAL	TRANSFERT DROITS ACCORDS	PID & RAC	TOTAL
Nkossa Huile	Nkossa Blend		63 025,00	64 630,20	228 943,60	63 567,90	0,00	0,00	**420 166,69**
Nsoko II Huile	Nkossa Blend		7 913,62	23 644,11	8 408,20	12 791,54	0,00	0,00	**52 757,48**
Kitina II	Nkossa Blend		6 880,69	14 389,00	0,00	3 735,21	20 863,00	0,00	**45 867,90**
Djambala II	Nkossa Blend		550,98	1 154,54	0,00	282,68	1 685,00	0,00	**3 673,20**
Djambala II perenco	Nkossa Blend		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Foukanda II	Nkossa Blend		4 837,20	10 800,46	0,00	3 060,32	13 550,00	0,00	**32 247,98**
Foukanda II perenco	Nkossa Blend		19 670,70	43 624,31	0,00	12 573,84	55 269,14	0,00	**131 137,99**
Awa - Paloukou	Nkossa Blend		1 954,85	4 369,46	3 405,00	3 303,00	0,00	0,00	**13 032,30**
Awa - Paloukou perenco	Nkossa Blend		6 627,31	13 868,40	0,00	11 192,65	12 493,68	0,00	**44 182,04**
Litchendjili Huile	Nkossa Blend		5 427,48	2 173,00	21 348,00	3 649,02	3 585,00	0,00	**36 182,50**
Néné Banga	Nkossa Blend		83 904,68	41 953,00	321 634,00	56 816,83	55 056,00	0,00	**559 364,50**
Tchibeli II	Nkossa Blend		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Zingali-Loufika-Tioni	Nkossa Blend		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Mboundi Huile	Nkossa Blend		96 195,19	105 815,00	0,00	0,48	421 096,00	0,00	**623 106,67**
Kouakouala	Nkossa Blend		231,86	263,00	0,00	-0,51	0,00	0,00	**494,36**
Kouakouala II	Nkossa Blend		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Tilapia	Nkossa Blend		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Total Nkossa Blend			**297 219,55**	**326 684,48**	**583 738,80**	**170 972,96**	**583 597,82**	**0,00**	**1 962 213,61**
Moho Bilondo	Djéno		708 537,53	247 988,13	2 803 985,00	348 662,55	276 982,00	0,00	**4 386 155,22**
Moho Bilondo Phase 1 Bis	Djéno		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Moho Nord	Djéno		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Loango II	Djéno		19 934,45	24 805,39	66 272,40	-29 045,00	58 750,00	0,00	**140 717,24**
Zatchi II	Djéno		12 564,73	15 907,66	41 404,65	6 413,60	0,00	0,00	**76 290,64**
Mwafi II	Djéno		1 896,18	4 228,02	0,00	684,00	5 316,00	0,00	**12 124,20**
Mwafi III	Djéno		11 570,64	25 671,57	0,00	3 475,17	32 505,47	0,00	**73 222,85**
Néné - Banga	Djéno		11 251,65	5 628,00	43 133,00	3 002,91	7 603,00	0,00	**70 618,55**
Tchibouela II	Djéno		89 613,82	198 603,23	0,00	91 982,82	130 924,45	6 585,97	**517 710,28**
Tchendo II	Djéno		21 978,81	25 641,94	0,00	-0,53	98 901,07	1 499,95	**148 021,24**
Tchibeli II -Litanzi II	Djéno		123 021,24	143 524,79	0,00	125 821,89	236 123,69	8 398,59	**636 890,20**
Kombi II -Likalala II -Libondo	Djéno		88 625,70	173 989,54	0,00	90 980,57	202 598,16	536,58	**556 730,55**
Bouatou	Djéno		26 304,59	17 536,39	0,00	29 856,38	87 632,00	36,94	**161 366,30**
Ikalou	Djéno		595,85	1 174,46	1 112,00	669,00	0,00	0,00	**3 551,30**
Ikalou II	Djéno		732,94	1 424,71	0,00	1 144,43	1 394,37	0,00	**4 696,45**
Emeraude II	Djéno		76 534,12	104 872,11	0,00	109 891,08	185 063,53	5 349,13	**481 709,97**
Banga kayo	Djéno		389 995,49	409 849,83	1 454 746,63	174 146,00	-19 410,00	0,00	**2 409 327,95**
Holmoni	Djéno		2 346,48	2 459,47	8 792,26	541,00	0,00	0,00	**14 139,21**
MKB II CAYO	Djéno		3 585,15	1 254,80	0,00	0,00	0,00	0,00	**4 839,95**
MKB II CORAF	Djéno		845,57	295,95	0,00	0,00	0,00	0,00	**1 141,52**
Pointe Indienne	Djéno		1 694,34	423,58	0,00	0,00	0,00	0,00	**2 117,91**
Total Djéno mélange			**1 591 629,28**	**1 405 279,56**	**4 419 445,94**	**958 225,87**	**1 304 383,74**	**22 407,16**	**9 701 371,54**
Kombi II -Likalala II -Libondo	Fuel		27 361,80	52 136,16	0,00	43 036,99	23 948,68	1 949,38	**148 433,01**
Yombo-Masseko	Fuel		159 252,91	155 835,41	0,00	110 449,83	574 910,67	16 071,68	**1 016 520,50**
Total Fuel Yombo			**186 614,71**	**207 971,58**	**0,00**	**153 486,82**	**598 859,35**	**18 021,06**	**1 164 953,51**
Lianzi	Nemba		3 356,55	0,00	0,00	766,00	52 585,88	0,00	**56 708,43**
Total Nemba Lianzi			**3 356,55**	**0,00**	**0,00**	**766,00**	**52 585,88**	**0,00**	**56 708,43**
Huile			**2 078 820,09**	**1 939 935,61**	**5 003 184,74**	**1 283 451,65**	**2 539 426,79**	**40 428,21**	**12 885 247,08**
Nkossa & Nkossa Sud GPL	Butane		1 489,76	1 489,76	5 462,56	1 489,66	0,00	0,00	**9 931,73**
Nsoko GPL	Butane		93,18	188,90	173,84	165,29	0,00	0,00	**621,21**
Total GPL Butane			**1 582,94**	**1 678,66**	**5 636,40**	**1 654,95**	**0,00**	**0,00**	**10 552,94**
Nkossa & Nkossa Sud GPL	Propane		2 761,23	2 761,24	10 123,52	0,00	0,00	0,00	**15 645,99**
Nsoko GPL	Propane		230,15	406,59	467,63	0,00	0,00	0,00	**1 104,37**
Total GPL Propane			**2 991,38**	**3 167,83**	**10 591,15**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**16 750,36**
Total GPL			**4 574,32**	**4 846,48**	**16 227,55**	**1 654,95**	**0,00**	**0,00**	**27 303,30**
Total Huile+GPL			**2 083 394,41**	**1 944 782,09**	**5 019 412,29**	**1 285 106,59**	**2 539 426,79**	**40 428,21**	**12 912 550,38**
Litchendjili GAZ QJC>2M SM	GAZ		388,55	815,78	14 336,94	-0,73	0,00	0,00	**15 540,54**
Litchendjili GAZ QJC<2M SM	GAZ		165,38	347,63	6 103,30	-0,41	0,00	0,00	6 615,90
S/Total Litchendjili GAZ	**GAZ**		**553,94**	**1 163,41**	**20 440,24**	**-1,14**	**0,00**	**0,00**	**22 156,44**
Néné - GAZ QJC>2M SM3	GAZ		278,38	584,02	10 272,57	-0,41	0,00	0,00	**11 134,56**
Néné - GAZ QJC<2M SM3	GAZ		128,79	271,07	4 752,38	0,00	0,00	0,00	5 152,24
S/Total Néné - GAZ	**GAZ**		**407,17**	**855,09**	**15 024,95**	**-0,41**	**0,00**	**0,00**	**16 286,80**
Total Gaz Marine XII en Sm3			**961,11**	**2 018,50**	**35 465,19**	**-1,55**	**0,00**	**0,00**	**38 443,24**
Litchendjili GNL	GNL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**
Néné GNL	GNL		80 899,46	80 900,00	1 132 591,00	0,00	0,00	0,00	**1 294 390,46**
Total Gaz Marine XII en Sm3			**80 899,46**	**80 900,00**	**1 132 591,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 294 390,46**

II.5.6 COMPTE AVANCES PARTENAIRES PETROLIERS

PERMIS	CHAMPS	LIBELLE	COMPTES AVANCES OPERATEURS 31/12/2024							TOTAL
			TEPCONGO	CHEVRON	ENICONGO	NEW AGE	LUKOIL	WING WAH	PERENCO	
Haute Mer	NKOSSA/ MOHO BILONDO/ NSOKO/	Solde au 31/12/2023	866 140 903,44	538 164 172,57						1 404 305 076,01
		Ajustement solde								
		Avance travaux de Jan-Decembre 2024	71 257 581,11	40 319 222,74						111 576 803,85
		Remb. de Jan-Decembre 2024	- 152 884 782,54	- 88 382 522,48						-241 267 305,02
		Intérêts de Jan-Decembre 2024	63 775 523,64	37 484 374,49						101 259 898,13
		S/Total au 30/12/2024	848 289 225,65	527 585 247,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 375 874 472,97
S/TOTAL AVCE PERMIS Haute Mer			848 289 225,65	527 585 247,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 375 874 472,97
MARINE X	AWA PALOUKOU	Solde au 31/12/2023			139 520 931,46					139 520 931,46
		Ajustement solde								
		Avance travaux de Jan-Decembre 2024			362 133,09				937 820,00	1 299 953,09
		Remb. de Jan-Decembre 2024			- 281 406,38				-969 822,59	-1 251 228,97
		Intérêts de Jan-Decembre 2024			2 517 575,11				106 548,87	2 624 123,98
		S/Total au 30/12/2024	0,00	0,00	142 119 233,28	0,00	0,00	0,00	74 546,28	142 193 779,56
	PHASE I & II	Solde au 31/12/2023			18 400 834,63					18 400 834,63
		Ajustement solde								0,00
		Remb. de Jan-Decembre 2024								0,00
		Intérêts de Jan-Decembre 2024								0,00
		S/Total au 30/12/2024	0,00	0,00	18 400 834,63	0,00		0,00	0,00	18 400 834,63
S/TOTAL AVCE PERMIS MARINE X			0,00	0,00	160 520 067,91	0,00	0,00	0,00	74 546,28	160 594 614,19
MARINE XII	NENE BANGA	Solde au 31/12/2023			151 542 860,54	26 522 821,83	21 586 840,76			199 652 523,13
		Ajustement solde								0,00
		Avance travaux de Jan-Decembre 2024			132 490 846,47		51 055 239,72			183 546 086,19
		Remb. de Jan-Decembre 2024			- 28 316 915,03		- 10 943 947,57			-39 260 862,60
		Intérêts de Jan-Decembre 2024			14 642 838,56					14 642 838,56
		S/Total au 30/12/2024	0,00	0,00	270 359 630,54	26 522 821,83	61 698 132,91	0,00	0,00	358 580 585,28
	LITCHINDJILI	Solde au 31/12/2023			93 457 199,13	28 977 643,59	-3 614 102,22			118 820 740,50
		Ajustement solde								0,00
		Avance travaux de Jan-Decembre 2024			11 757 993,42		4 527 316,03			16 285 309,45
		Remb. de Jan-Decembre 2024			- 3 285 981,68		- 1 265 239,47			-4 551 221,15
		Intérêts de Jan-Decembre 2024			6 433 732,81					6 433 732,81
		S/Total au 30/12/2024	0,00	0,00	108 362 943,68	28 977 643,59	-352 025,66	0,00	0,00	136 988 561,61
	MINSALA	Solde au 31/12/2023			377 118,96	82 963,82	30 744,47			490 827,25
		Ajustement solde								0,00
		Avance travaux de Jan-Decembre 2024			8 833,35		3 401,21			12 234,56
		Remb. de Jan-Decembre 2024								0,00
		Intérêts de Jan-Decembre 2024			26 236,48					26 236,48
		S/Total au 30/12/2024	0,00	0,00	412 188,79	82 963,82	34 145,68	0,00	0,00	529 298,29
	NKALA	Solde au 31/12/2023			349 386,46	39 279,80	74 057,32			462 723,58
		Ajustement solde								0,00
		Avance travaux de Jan-Decembre 2024			11 325,38		4 355,50			15 680,88
		Remb. de Jan-Decembre 2024								0,00
		Intérêts de Jan-Decembre 2024			24 927,70					24 927,70
		S/Total au 30/12/2024	0,00	0,00	385 639,54	39 279,80	78 412,82	0,00	0,00	503 332,16
	Cession Solde Marine XII Q/P News Age	Cession Solde News Age a Lukoil				-55 622 709,04	55 622 709,04			0,00
IKALOU-IKALOU SUD	IKALOU-IKALOU SUD	Solde au 31/12/2023			11 103 788,49					11 103 788,49
		Ajustement solde								0,00
		Avance travaux de Jan-Decembre 2024			10 446 842,19				415 240,00	10 862 082,19
		Remb. de Jan-Decembre 2024			- 23 886 959,84					-23 886 959,84
		Intérêts de Jan-Decembre 2024			3 791,36				108 985,18	112 776,54
		S/Total au 30/12/2024	0,00	0,00	-2 332 537,80	0,00	55 622 709,04	0,00	524 225,18	-1 808 312,62
S/TOTAL AVCE PERMIS MARINE XII			0,00	0,00	377 187 864,75	0,00	117 081 374,79	0,00	524 225,18	494 793 464,72
KAYO	BANGA KAYO	Solde au 31/12/2023						391 284 610,22		391 284 610,22
		Ajustement solde								0,00
		Avance travaux de Jan-Decembre 2024						424 995 600,00		424 995 600,00
		Remb. de Jan-Decembre 2024						- 118 531 295,27		-118 531 295,27
		Intérêts de Jan-Decembre 2024								0,00
		S/Total au 30/12/2024	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	697 748 914,95	0,00	697 748 914,95
S/TOTAL AVCE PERMIS BANGA KAYO			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	697 748 914,95	0,00	697 748 914,95
KAYO	HOLMONI	Ajustement solde								0,00
		Ajustement solde								0,00
		Avance travaux de Jan-Decembre 2024						778 950,00		778 950,00
		Remb. de Jan-Decembre 2024						- 660 918,96		-660 918,96
		Intérêts de Jan-Decembre 2024								0,00
		S/Total au 30/12/2024	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 031,04	0,00	118 031,04
S/TOTAL AVCE PERMIS HOLMONI			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 031,04	0,00	118 031,04
TOTAL COMPTES AVANCES AU 31/12/2024			848 289 225,65	527 585 247,32	537 707 932,66	0,00	117 081 374,79	697 866 945,99	598 771,46	2 729 129 497,87

II.5.7 Régime fiscal

Le régime fiscal de la SNPC est régi par le décret n°2022-1858 du 12 octobre 2022 fixant les modalités d'application des dispositions fiscales intérieures au secteur amont pétrolier.

II.5.8 Convention de crédit avec ECOBANK Capital

Le financement du programme triennal d'investissements de la SNPC (2014-2016) chiffré à $us 2,7 milliards avait nécessité une mobilisation des ressources extérieures par concours bancaires à hauteur de $us 1,5 milliard, soit 56,5% du coût global de ce programme.
Pour ce faire, une convention de Crédit à court et moyen terme (5 ans) de $us 914 millions a été signée le 31 octobre 2014 avec un consortium de banques, représenté par Ecobank Capital (Arrangeur).

Les fonds effectivement mis à la disposition de la SNPC au 31 mars 2015 se chiffraient à $us 769,95 millions dont $us 487,75 millions et XAF 141,1 milliards représentant ainsi 84% du montant total de la convention.

Cet emprunt avait fait l'objet de deux restructurations, allongeant la maturité au 31 décembre 2030, a été ramenée au 31 mars 2027, suite à l'accélération du remboursement du capital.

Building a better working world

L'Expérience au Service de l'Entreprise

Société Nationale des Pétroles du Congo

« S.N.P.C »

Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2024

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

1. CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1.1 Convention autorisée au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale, en application des dispositions des articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

1.2 Convention conclue non préalablement autorisée

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue non préalablement autorisée au cours de l'exercice écoulé, à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions des articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE. Cependant, nos contrôles ont mis en évidence la convention ci-dessous :

1.2.1. Convention de compte courant entre la SNPC et la CORAF

Administrateur concerné	:	Société Nationale des Pétroles du Congo.
Nature et objet	:	Convention de compte courant fixant les modalités de fonctionnement entre les comptes courants des deux entités.
Modalités	:	Taux d'intérêts de 0,5 %.
Incidences sur l'exercice 2024	:	Au titre de l'exercice 2024, la dette en compte courant s'élève à $US 31 704 276, et la SNPC a comptabilisé en compte de charges $US 124 305,97 contre $US 139 289,81 au titre de l'exercice 2023.

2. CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

2.1 Convention de compte courant entre la SNPC et ILOGS (ex-Intels)

Administrateur concerné	:	Société Nationale des Pétroles du Congo.
Nature et objet	:	Fonctionnement de la convention sur les avances de trésorerie.
Modalités	:	Taux d'intérêts 4 % en 2024.
Incidences sur l'exercice 2024	:	Au titre de l'exercice 2024, la créance en compte courant s'élève à 47 677 864, et la SNPC a comptabilisé en compte de produits $US 0,00 contre $US 10 769,59 au titre de l'exercice 2023.

2.2 Convention de compte courant entre la SNPC et la Société de Forages de Pétroles (SFP)

Administrateur concerné	:	Société Nationale des Pétroles du Congo.
Nature et objet	:	Convention de compte courant (avance à la trésorerie).
Modalités	:	Taux d'intérêts de 2,75 % en 2024.
Incidences sur l'exercice 2024	:	Au titre de l'exercice 2024, la créance en compte courant s'élève à $US 17 884 252, et la SNPC a comptabilisé en compte de produits $US 451 360,91 contre $US 161 319, 64 au titre de l'exercice 2023.

2.3 Convention de compte courant entre la SNPC et la SNAT

Administrateur concerné	:	Société Nationale des Pétroles du Congo.
Nature et objet	:	Facturation des intérêts sur les avances de trésorerie.
Modalités	:	Taux de la Banque Centrale +2.
Incidences sur l'exercice 2024	:	Aucune.

2.4 Convention de compte courant entre la SNPC et la BSCA

Administrateur concerné	:	Société Nationale des Pétroles du Congo.
Nature et objet	:	Facturation des intérêts sur l'avance de trésorerie
Modalités	:	Taux d'intérêts de 2,5 %.
Incidences sur l'exercice 2024	:	Au titre de l'exercice 2024, les avances de trésorerie s'élèvent à $US 6 334 587, et la SNPC a comptabilisé en compte de produits $US 98 443,55 contre $US 98 229 au titre de l'exercice 2023.

2.5 Contrat de prêt entre la SNPC et ILOGS

Administrateur concerné	:	Société Nationale des Pétroles du Congo.
Nature et objet	:	Modalités de fonctionnement et de facturation des prêts accordés.
Modalités	:	Taux d'intérêts de 4 % en 2024.
Incidences sur l'exercice 2024	:	Au titre de l'exercice 2024, le solde du prêt s'élève à $US 12 447 861, et la SNPC a comptabilisé en compte de produits $US 609 323,31 contre $US 796 589, 23 au titre de l'exercice 2023.

2.6 Contrat de prêt entre la SNPC et la Société des Forages Pétroliers (SFP)

Administrateur concerné	:	Société Nationale des Pétroles du Congo.
Nature et objet	:	Prêt accordé par la SNPC à SFP et modalités de rémunération.
Modalités	:	Taux d'intérêts de 4 % en 2024.
Incidences sur l'exercice 2024	:	Au titre de l'exercice 2024, le solde du prêt s'élève 10 637 159, et la SNPC a comptabilisé en compte de produits $US 442 258,61 contre $US 430 810, 34 au titre de l'exercice 2023.

2.7 Convention de prêt entre la SNPC et l'Etat congolais

Administrateur concerné	:	Société Nationale des Pétroles du Congo.
Nature et objet	:	Prise en compte de la facturation des intérêts sur le prêt.
Modalités	:	Taux d'intérêts de 4 %
Incidences sur l'exercice 2024	:	Aucune.

2.8 Contrat de prestation de services entre la SNPC et la SONAREP

Administrateur concerné	:	Société Nationale des Pétroles du Congo.
Nature et objet	:	Prise en compte de la facturation des services prestés.
Modalités	:	Taux de rémunération de 0,5 % de baril produit.
Incidences sur l'exercice 2024	:	Au titre de l'exercice 2024, la SNPC a comptabilisé en compte de charges $US 6 890 042,76 contre $US 6 975 620,64 au titre de l'exercice 2023.

2.9 Contrat de prestations de services entre la SNPC et la SNPC Trading

Administrateur concerné	:	Société Nationale des Pétroles du Congo.
Nature et objet	:	Assistances à la Holding.
Modalités	:	Frais d'exploitation majorés de 5 %.
Incidences sur l'exercice 2024	:	Au titre de l'exercice 2024, la SNPC a comptabilisé en compte de charges $US 3 981 178,76 contre $US 2 814 531,63 en 2023.

2.10 Contrat de bail entre la SNPC et la SFP

Administrateur concerné	:	Société Nationale des Pétroles du Congo.
Nature et objet	:	Location bâtiment à usage de bureaux.
Modalités	:	Loyer mensuel fixe et charges locatives.
Incidences sur l'exercice 2024	:	Au titre de l'exercice 2024, la SNPC a comptabilisé en compte de produits $US 166 184,67 contre $US 168 198,69 au titre de l'exercice 2023.

2.11 Contrat de bail entre la SNPC et la SONAREP

Administrateur concerné	:	Société Nationale des Pétroles du Congo.
Nature et objet	:	Location bâtiment à usage de bureaux.
Modalités	:	Loyer mensuel fixe et charges locatives.
Incidences sur l'exercice 2024	:	Au titre de l'exercice 2024, la SNPC a comptabilisé en compte de produits $US 167 539,89 contre $US 167 053,30 au titre de l'exercice 2023.

2.12 Convention de vente du brut entre la SNPC et l'Etat Congolais

Administrateur concerné	:	Société Nationale des Pétroles du Congo.
Nature et objet	:	Mandat de commercialisation du brut de l'Etat.
Modalités	:	Taux d'intérêts de 1,6 %.
Incidences sur l'exercice 2024	:	Au titre de l'exercice 2024, la SNPC a comptabilisé en compte de produits $US 23 629 540,59 contre $US 28 467 249,56 au titre de l'exercice 2023.

2.13 Contrat cadre entre la SNPC et ILOGS

Administrateur concerné	:	Société Nationale des Pétroles du Congo.
Nature et objet	:	Assistances de la Holding.
Modalités	:	Rémunération forfaitaire fixée en Comité de Direction.
Incidences sur l'exercice 2024	:	Aucune

2.14 Contrat cadre entre la SNPC et la SFP

Administrateur concerné	:	Société Nationale des Pétroles du Congo.
Nature et objet	:	Assistances de la Holding.
Modalités	:	Rémunération forfaitaire fixée en Comité de Direction.
Incidences sur l'exercice 2024	:	Aucune.

2.15 Contrat cadre entre la SNPC et SONAREP

Administrateur concerné	:	Société Nationale des Pétroles du Congo.
Nature et objet	:	Assistances de la Holding.
Modalités	:	Rémunération forfaitaire fixée en Comité de Direction.
Incidences sur l'exercice 2024	:	Aucune.

2.16 Contrat cadre entre la SNPC et la CORAF

Administrateur concerné	:	Société Nationale des Pétroles du Congo.
Nature et objet	:	Assistances de la Holding.
Modalités	:	Rémunération forfaitaire fixée en Comité de Direction.
Incidences sur l'exercice 2024	:	Aucune.

2.17 Contrat cadre entre la SNPC et la SNPC Distribution

Administrateur concerné	:	Société Nationale des Pétroles du Congo.
Nature et objet	:	Assistances de la Holding.
Modalités	:	Rémunération forfaitaire fixée en Comité de Direction.
Incidences sur l'exercice 2024	:	Aucune.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
Agréé CEMAC n°SEC 062
EY ERNST & YOUNG Congo S.A
B.P. 84 Brazzaville
Tél:+242 06 666 66 61/05 536 03 50
Email:ey.brazzaville@cg.ey.com
Arsène-Didace OSSIBI
Expert-comptable agréé CEMAC n°EC372
Associé

Le Commissariat National aux Comptes
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE REP. DU CONGO COMMISSARIAT NATIONAL AUX COMPTES LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL AUX COMPTES C.N.C
Marie Joseph ILOKI MOROSSA
Expert-comptable agréé CEMAC n°EC446
Commissaire Général aux Comptes

Brazzaville, le 30 juin 2025.